



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

N°244

Novembre-Décembre 2008

Les Barbouillons

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire	Page
Calendrier des activités	2-3
Comptes rendus des activités	
Session naturaliste – Queyras 2008	
Prospection malacologique et naturaliste du versant ouest du massif de Boine, à Han-sur-Lesse + quelques observations mycologiques	23
Matinée d'observation des oiseaux à Pondrôme (3)	26
Sortie mycologique	27
Suivi des populations de gentianes en Lesse-et-Lomme	28
Prospection naturaliste et calcul de l'indice biotique des eaux du Ry des Boyès et du Ruisseau de La Vau du Moulin, à Bure et Tellin (2ème partie)	30
Promenade à Ochamps – Les sources de la Lesse	37
Promenade familiale à Han-sur-Lesse : dernières fleurs, premiers champignons, fruits d'automne	39
Sortie mycologique au Banalbois et au Thier des Falizes à Rochefort	41
Prospection malacologique (et autres ...) sur le Tienne d'Inzéri, à Wellin	43
Chroniques de l'environnement	
Éoliennes de Bure-Tellin	46
Travaux des membres	
Identification de micromammifères à partir de pelotes de régurgitation de la chouette effraie (<i>Tyto alba</i>)	48
Informations aux membres	50

www.naturalistesdelahautelesse.be

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

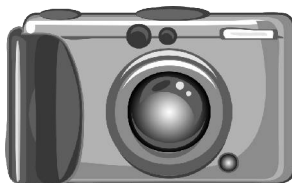
Date	Sujet et rendez-vous	Guide et/ou organisateur*
Dimanche 9 novembre	Dans le cadre de l'inventaire des « points noirs » observables sur les cours d'eau du sous-bassin hydrographique de la Lesse (Contrat de Rivière), prospection du Ri de Bonnefosse et de ses affluents (Ri de Warlet et Pépinette), sur la commune de Nassogne. Indice biotique de quelques stations. <i>9h30, église d'Ambly (Nassogne). Bottes conseillées!</i>	BRUNO MARÉE
Jeudi 13 novembre	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement (bienvenue à tous !) <i>20h, au local de Chanly !!! (presbytère)</i>	BRUNO MARÉE
Samedi 15 novembre	Comment réalise-t-on une carte géologique ? L'exemple de relevés effectués sur le terrain dans la région de Han-sur-Lesse <i>9h30, église de Han-sur-Lesse</i>	SABINE BLOCKMANS, géologue
Samedi 29 novembre	Sortie mycologique de fin de saison. <i>9h30, Château de Lavaux Sainte-Anne</i>	MARC PAQUAY
Dimanche 7 décembre	Promenade découverte: indices de présence des mammifères et oiseaux. <i>9h30, ancienne gare de Rochefort.</i>	BRUNO MARÉE
Vendredi 12 décembre	Soirée de rétrospective Queyras. Préparez vos photos ... et vos yeux! (*) <i>18h00, Salle « La Métairie », Office du Tourisme de Han et « Point Poste » (1er étage), Place Théo Lannoy à Han-sur-Lesse</i>	BRUNO MARÉE
Dimanche 14 décembre	Matinée d'observation des oiseaux à Pondrôme (5) <i>8h00, église de Pondrôme (matinée)</i>	MARC PAQUAY
Jeudi 8 janvier	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement (bienvenue à tous !) <i>20h00, local de Chanly</i>	BRUNO MARÉE

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche 11 janvier 2009	Promenade familiale: la Lomme souterraine vue de haut. <i>14h, Square Crépin à Rochefort (route de Han-sur-Lesse)</i>	BRUNO MARÉE
Samedi 17 janvier	Assemblée générale de l'ASBL. Tous les membres sont invités. <i>17h, à l'auberge « Chez Mouton » à Ave. Un repas peut être servi après l'assemblée.</i>	BRUNO MARÉE
31 janvier et 1er février	Week-end ornithologique à la côte <i>Précisions suivront!</i>	PIERRE LIMBOURG GUIDE: GHISLAINE LOISELET

- Les coordonnées des organisateurs membres du Comité sont reprises en dernière page.
- ! Prochaine réunion du comité: le 5 décembre**

(*) Soirée de rétrospective Queyras



Vendredi 12 décembre dès 18 heures



Les participants souhaitant présenter des photographies sont invités à contacter Bruno Marée pour l'organisation de la projection. Un ordinateur, un projecteur et un écran seront disponibles sur place (merci à Daniel Tyteca !). Les photographes peuvent employer un CD, une clé USB, ou venir avec leur propre ordinateur ... Le temps de passage par photographe : prévoir un maximum de 20 minutes, mais à adapter en fonction du nombre d'intervenants.



Un verre sera servi à l'issue de la projection.

Bienvenue à tous : à ceux qui ont participé à la session Queyras 2008...
et à ceux qui auraient dû le faire !

Du 7 au 11 juillet Session naturaliste dans le Queyras

Présentation générale du Queyras

PIERRE LIMBOURG

Le Queyras fait partie des Alpes du sud, au cœur de ce qu'on appelle la zone alpine interne. Il correspond au bassin du Guil, affluent de la Durance, qui prend sa source au pied du Mont Viso, à la frontière italienne.

Il est entièrement érigé en Parc naturel régional depuis 1977, englobant le territoire de ses huit communes. L'altitude moyenne est de 2 300 mètres et les villages sont parmi les plus hauts d'Europe (Saint-Véran : 2 040 m). Les crêtes élevées qui délimitent le Queyras l'isolent des régions voisines. Vers l'ouest, la chaîne est toutefois percée en son centre par l'étroite et profonde gorge du Guil.

Sur le plan climatologique, le Queyras bénéficie d'un climat de haute montagne, mais de montagnes isolées des grandes perturbations atlantiques et plutôt ouvertes aux influences orientales (Piémont).

- Précipitations : 700 à 800 mm de moyenne avec un creux marqué en juillet (pour notre bonheur !)
- Températures très contrastées : hivers très froids, étés très chauds, avec parfois de grosses différences entre le jour et la nuit.

La lumière très caractéristique, le ciel pur, l'ensoleillement exceptionnel en font une région des plus salubres d'Europe.

Sur le plan géologique, le Queyras est une zone complexe caractérisée par la présence de grandes nappes de charriage en provenance des Alpes italiennes mises en place durant l'ère tertiaire. Les roches datent du Secondaire : Trias, Jurassique, Crétacé.

On distingue deux grandes unités :

- le Queyras calcaire à l'ouest, où dominent les falaises calcaires et dolomitiques ;
- le Queyras schisteux à l'est, où dominent les roches sédimentaires devenues schisteuses et métamorphiques (= schistes lustrés), localement associées à des roches vertes (= ophiolites) de nature volcanique (basaltes) ou plutonique (gabbros, serpentines). ¹

Ces deux grandes zones géologiques se marquent très bien dans le paysage :

- Queyras calcaire : arêtes vives, vastes éboulis, topographie accentuée, sols maigres ;
- Queyras schisteux : relief plus doux, vastes adrets orientés au sud-ouest, sources abondantes, sols plus profonds.

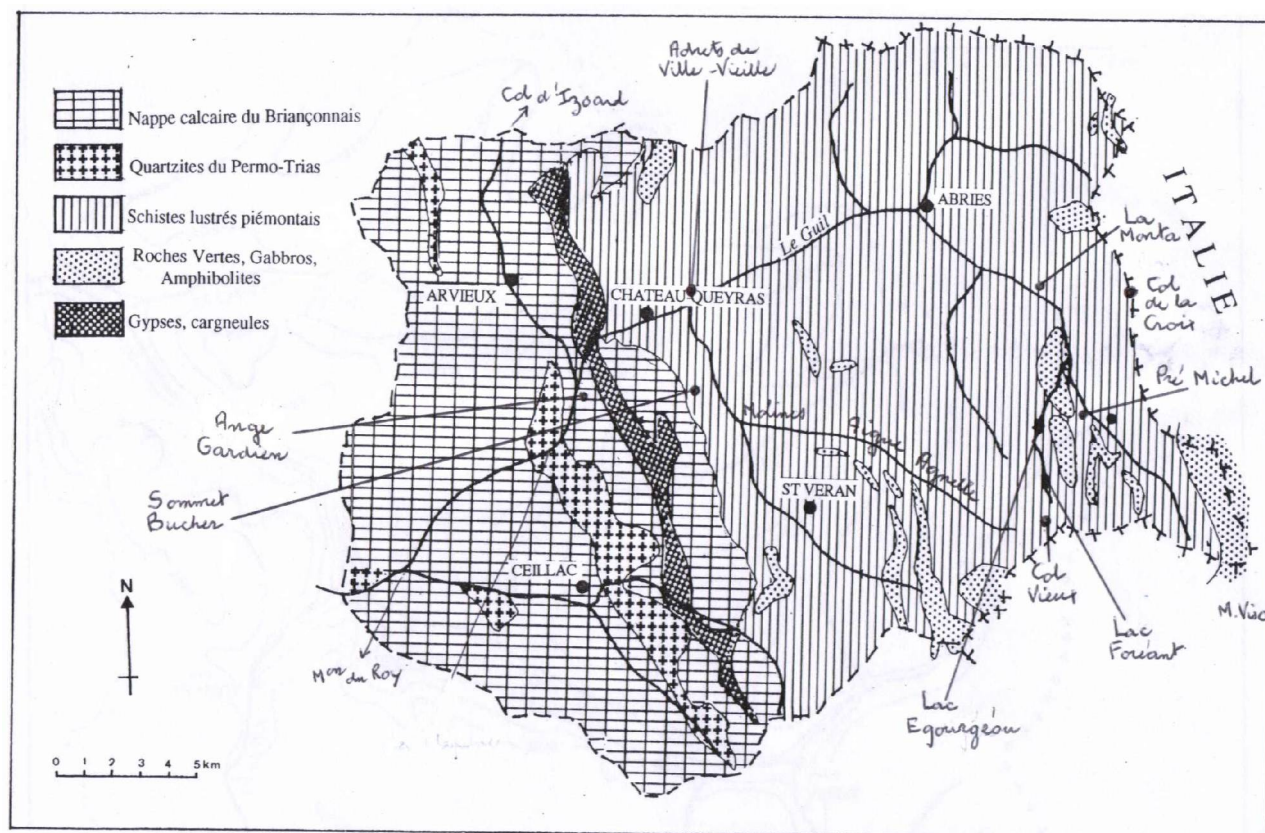
Au cours de notre séjour, seul ce dernier a été exploré (à l'exception du Col de l'Izoard).

1 Petit rappel :

- Roches métamorphiques : ont subi une transformation sous l'influence de la pression et de la température en profondeur → stratification, structure cristalline (ex. : calcschistes, gneiss).
- Roches magmatiques : résultent de la solidification du magma → pas de stratification ;

2 catégories :

- roches volcaniques : solidifiées en surface (ex. : basalte)
- roches plutoniques : consolidées en profondeur (ex. : granite, gabbro, serpentine).



La géologie du Queyras (d'après GIDON 1975, LAVAGNE 1983 et LEMOINE 1988).

Description sommaire et localisation des sites prospectés

N.B. : Pour les aspects botaniques, cf. le compte rendu de Francy Moreau ci-après.

Lundi 7 juillet : Sommet Bucher, rocher de l'ange Gardien

Le matin : pelouses du Sommet Bucher et du Col des Prés Fromage, au sud-est de Château-Queyras, entre les vallées du Guil et de l'Aigue Blanche

- Accès en voiture à partir de Château-Queyras (+/- 11 km)
- Altitude : 2 250 m à 2 140 m (étage alpin inférieur)
- Géologie : schistes lustrés hétérogènes à faciès calcaire +/- métamorphisés et faciès micacés

Pique-nique aux environs du Sommet Bucher

L'après-midi : les pentes et les parois rocheuses de l'Ange Gardien dans la vallée du Guil, à +/- 3 km en aval de Château-Queyras, en bordure de la D 902

- Altitude : environ 1 300 m (étage montagnard)
- Géologie : roches calcaires ou dolomitiques

QUEYRAS 2008

Mardi 8 juillet : Col de l'Izoard

Le matin : La Casse Déserte, +/- 2 km avant d'arriver au col, en bordure de la D 902.

- Altitude : +/- 2 200 m (étage alpin)
- Géologie : éboulis calcaires ou dolomies du Trias moyen, avec émergence de pinacles de cargneules (= roche calcaire et dolomitique jaune orange, criblée de petits trous)

Pique-nique sur le versant nord du col, un peu en-dessous du Refuge Napoléon, en bordure de la D 902

L'après-midi : exploration du versant nord du Col de l'Izoard

- Altitude : +/- 2 200 m (étage subalpin)
- Géologie : quartzites du Trias inférieur

Mercredi 9 juillet : De La Monta au Col de la Croix (Haute vallée du Guil, en adret, entre Ristolas et L'Échalp)

Le matin : montée par le GR 58 C

- Altitude : de 1 650 m à +/- 2 050 m (étage montagnard supérieur + étage subalpin)
- Géologie : schistes lustrés

Pique-nique au cours de la montée, aux environs du torrent de Combe Morette

L'après-midi : poursuite de la montée jusqu'au Col de la Croix et retour à La Monta par le GR 58B

- Altitude : de +/- 2 050 m à 2 300 m (étage subalpin + étage alpin)
- Géologie : schistes lustrés

Jeudi 10 juillet : Col Vieux, lacs Foréant et Égourgeou

Le matin : montée au Col Vieux (2 800 m) par le GR 58, à partir du grand parking situé en bordure de la route du col Agnel (D 205), à +/- 14 km de Molines-en-Queyras (Vallée de l'Aigue Agnelle)

- Altitude : de 2 600 à 2 800 m (étage alpin)
- Géologie : schistes lustrés + roches vertes à proximité du Col Vieux

Pique-nique au Col Vieux

L'après-midi : à partir du Col Vieux, descente vers les lacs Foréant (2 620 m) et Égourgeou (2 400 m) et retour au parking par le même itinéraire

Vendredi 11 juillet : Adrets de Ville-Vieille, Haute vallée du Guil

Le matin : Adrets de Ville-Vieille (sentier de découverte)

- Parking en bordure de la D 947
- Altitude : de 1 380 m à 1 500 m (étage montagnard)
- Géologie : schistes lustrés

Pique-nique au Col Vieux

L'après-midi : Haute vallée du Guil, aux environs du Petit Belvédère du Viso ; Pré Michel

- Altitude : de 1 780 m à +/- 1 950 m (étage subalpin)
- Géologie : schistes lustrés et roches vertes (gabbros et basaltes).

Quelques orchidées vues dans le Queyras les 7 et 8 juillet 2008

DANIEL TYTECA

Le titre mentionne « quelques orchidées » car, d'une part, je n'ai participé qu'aux deux premiers jours de prospections, au cours desquels nous n'avons vu « que » quinze espèces d'orchidées, et d'autre part, nos prospections n'étaient pas centrées que sur les orchidées, loin s'en faut. Sans compter que je n'ai toujours pas retrouvé mon carnet de notes de terrain, dont j'ai perdu la trace vers la fin juillet – début août, et que donc c'est essentiellement de mémoire, avec l'aide des photos prises, que j'ai reconstitué la liste des espèces vues lors de ce (court) séjour. Aux quinze orchidées mentionnées plus haut, on peut en ajouter quatre vues les jours suivants, d'après les observations que m'a obligeamment transmises CHARLES VERSTICHEL. Le tableau des espèces rencontrées est donné ci-dessous.

Il ne fait aucun doute que le nombre d'orchidées présentes dans le Queyras est plus élevé, comme en attestent certains comptes rendus (BOURNÉRIAS & BOURNÉRIAS 1985 ; DELFORGE 1983 ; TYTECA & GATHOYE 1988 ...). C'est ainsi que l'on pourrait ajouter à notre inventaire certaines espèces emblématiques comme *Orchis spitzelii* ou *Dactylorhiza cruenta*.

Certaines espèces répertoriées méritent un commentaire particulier. La nigritle dominante dans cette région n'est pas *Nigritella rhellicani* comme dans la majeure partie des Alpes, mais bien *N. corneliana*, qui s'en distingue principalement par ses fleurs de couleur rouge à rose. Cette espèce a une distribution très limitée, puisqu'elle est pratiquement endémique de l'ouest des Alpes (des Alpes-Maritimes à la Savoie, ainsi que dans les zones italiennes avoisinantes). Sous le Refuge Napoléon (versant nord du col d'Izoard), nous avons observé quelques pieds de l'hybride de cette espèce avec *Gymnadenia conopsea*. Cet hybride, intergénérique ou interspécifique selon que l'on range les deux espèces dans deux genres différents ou dans un seul genre (*Gymnadenia*), présente des fleurs à labelle orienté en oblique vers le haut (vers le bas chez *G. conopsea*, vers le haut chez *N. corneliana*) ; le labelle montre des caractéristiques intermédiaires : entier, faiblement en cornet, à sommet pointu (*Nigritella*) à trilobé, presque plan, à sommet obtus (*Gymnadenia*).

L'un des orchis rencontrés, *Orchis ovalis*, est proche de l'orchis mâle (*O. mascula*, bien connu de chez nous). Il s'en distingue essentiellement par ses feuilles plus ovales, à sommet obtus, la base des feuilles (sur les deux faces) et de la tige pourvues de pointillés purpurins au lieu des macules ornant toute la face supérieure des feuilles chez *O. mascula*, les pétales et sépales longuement acuminés, à extrémité incurvée vers le haut, enfin un éperon plus court et droit (légèrement incurvé vers le haut chez *O. mascula*). *Orchis ovalis* est une espèce de montagne, à distribution européenne clairement orientale, atteignant dans les Alpes françaises la limite occidentale de son aire de répartition.



Cephalanthera rubra, Rocher de l'Ange
Gardien, 7 juillet 2008.

QUEYRAS 2008

Il convient aussi de faire une mention spéciale pour certains des sites visités, vu leur intérêt en matière d'orchidées, en me limitant à nouveau, hélas, aux deux premiers jours. Au col d'Izoard, j'ai été frappé par l'abondance de *Pseudorchis albida*, parfois au milieu des dryades (*Dryas octopetala*), sur un sol rocailleux à argileux presque dépourvu d'autre végétation. Près du refuge Napoléon, sur le versant nord du col d'Izoard, les forêts claires de pins et mélèzes sont remarquables par l'abondance des orchidées, avec la particularité que la majorité des espèces observées

appartiennent à un même groupe (faisant partie de la sous-tribu des *Orchidinae*) se caractérisant par un nombre chromosomique $2n = 40$ et par des tubercules palmés, toutes susceptibles de s'hybrider entre elles : *Dactylorhiza sambucina*, *Coeloglossum viride*, *Nigritella corneliana*, *N. rhellicani*, *Gymnadenia conopsea* et *Pseudorchis albida*. Malgré que pratiquement toutes les combinaisons hybrides existent (c'est-à-dire qu'elles ont déjà été observées dans la nature), seul l'hybride entre *N. corneliana* et *G. conopsea* a été noté par notre groupe.

Liste complète des orchidées vues dans le Queyras, entre les 7 et 11 juillet 2008

(les quatre espèces mentionnées avec un astérisque * n'ont pas été vues lors des deux premiers jours).

<i>Cephalanthera rubra</i>	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>
<i>Epipactis atrorubens</i>	<i>Dactylorhiza alpestris</i> *
<i>Epipactis distans</i>	<i>Gymnadenia conopsea</i>
<i>Listera ovata</i>	<i>Nigritella rhellicani</i>
<i>Goodyera repens</i>	<i>Nigritella corneliana</i>
<i>Platanthera bifolia</i>	<i>Chamaeorchis alpina</i> *
<i>Pseudorchis albida</i>	<i>Traunsteinera globosa</i>
<i>Coeloglossum viride</i>	<i>Orchis ovalis</i>
<i>Dactylorhiza sambucina</i>	<i>Orchis ustulata</i> *
<i>Dactylorhiza incarnata</i> *	

Références et autres ouvrages utilisés

- BOURNÉRIAS, M. & J., 1985. – Du Briançonnais au Queyras : voyage d'études de la SFO (23 juin – 5 juillet 1984). *L'Orchidophile* **16** (66) : 811-821.
- BOURNÉRIAS, M., PRAT, D. (dir. scient.), et al., 2005. – Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg (2^{ème} éd.). Ouvrage collectif sous l'égide de la Société Française d'Orchidophilie. Paris: Collection Parthénope (Biotope).
- DELFORGE, P., 1983. – *Orchis spitzelii* Sauter en France. *L'Orchidophile* **14** (56) : 346-350.
- DELFORGE, P., 2005. – Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. 3^e édition. Delachaux et Niestlé, Paris.
- TYTECA, D. & GATHOYE, J.-L., 1988. – Les *Dactylorhiza* d'Europe occidentale: approche biostatistique. *Les Naturalistes Belges* **69** (2 - n° spécial "Orchidées") : 65-97.

Une version beaucoup plus richement illustrée de ce compte rendu est disponible sur le site Internet des Naturalistes de la Haute-Lesse (<http://www.naturalistesdelahautelesse.be>)



Quelques observations malacologiques

BRUNO MARÉE

Autant le dire tout de suite, c'est pauvre, très pauvre ! Peu de diversité et, à quelques exceptions près, peu d'individus !

Sans doute faut-il expliquer cette pauvreté par la relative acidité des sols des zones prospectées, et ce malgré la présence d'éléments carbonatés dans les roches. La sécheresse ? Quelques sites parmi les plus intéressants, « malacologiquement » parlant, sont aussi les plus secs. C'est le cas du sentier des Astragales de Ville-Vieille... L'altitude ? Sans doute pour certaines espèces qui n'atteignent pas ces sommets, mais, pour d'autres, on ne les trouve que là...

Il s'agit donc probablement de la combinaison d'un ensemble d'éléments qui ne favorisent pas la présence des mollusques dans cette région du Queyras.

Nous y ajouterons aussi le fait que la zone calcaire n'a pas fait l'objet d'une prospection systématique (un jour, peut-être !). Enfin, les prospections se sont limitées, cette fois, aux circuits proposés par les botanistes et se sont adaptées à la vitesse de progression de l'ensemble du groupe.

Voici, en attendant mieux, les résultats de ces récoltes. Les espèces soulignées correspondent à des espèces absentes chez nous ou assez caractéristiques des milieux montagneux. Les sites de prospections sont décrits, dans le détail, dans les rapports « botanico-géologiques » de cette session naturaliste dans le Queyras.

- CHATEAU-QUEYRAS – dans la localité – Alt. : 1380 m (07/07/08):
 - *Helix pomatia* (1 individu vivant et actif)
- CHATEAU-QUEYRAS – Sommet Bucher – Alt. : 2500 m (07/07/08) :
 - *Jaminia quadridens* (1 frgt de coq.) –
 - *Granaria stabilei* (1 coq.)
- CHATEAU-QUEYRAS – Rocher de l'Ange gardien – Alt. : 1300 m (07/07/08) :
 - *Aegopinella pura* (2 coq.)
 - *Columella edentula* (3 coq.)
 - *Granaria stabilei* (7 coq.)
 - *Macrogastra plicatula* (1 coq.)
 - *Pyramidula pusilla* * (6 coq.)
 - *Trichia hispida* (3 coq.)
 - Un Hygromidé du genre *Utriculo*... (3 coq.)
 - *Vitrea subrimata* (5 coq.)
- Col de l'IZOARD – Pierrier de la CASSE DESERTE – Alt. : 2300 m (08/07/08) :
 - *Pyramidula pusilla* * (en abondance sur et sous les roches du pierrier)
- Col de l'IZOARD – Versant Briançon – Bois de l'Ours – Alt. : 2200 m (08/07/08) :
 - *Ciliella ciliata* (1 coq. Juv.)
 - *Trichia hispida* (3 coq.)
 - Un Vitrinidé du genre *Eucobresia* (1 coq.)
- Col de la CROIX – Au pied des rhododendrons – Alt. : 2200 m (09/07/08)
 - *Chilostoma zonatum* (1 coq. partiellement brisée)
- Col de la CROIX – Au sommet et frontière italienne – Alt. : 2299 m (09/07/08)
 - *Delphinatia glacialis* (quelques fragments de coq.)
- Col VIEUX – Aigue-Agnel – Bord de zone humide – Alt. : 2800 m (10/07/08)
 - Un Vitrinidé du genre *Eucobresia* (2 coq.)

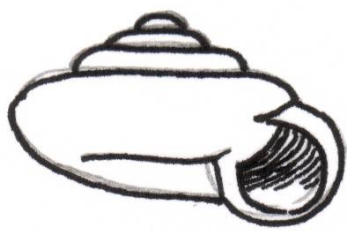
QUEYRAS 2008

- VILLE VIEILLE – Sentier des Astragales – Alt. : 1500 m (11/07/08)
 - *Granaria stabilei* (9 coq.)
 - *Granaria variabilis* (12 coq.)
 - *Jaminia quadridens* (9 coq.)
 - *Trochoidea geyeri* (Une quinzaine de coq. de différentes tailles)
 - *Zebrina detrita* (Récolte d'un exemplaire par Monique Félix, près du parking, de l'autre côté de la route, côté torrent...)
- La Roche Ecroulée – Petit Belvédère du Viso – Sentier écologique – Alt. : 1900 m (11/07/08)
 - *Arion subfuscus* (plusieurs individus au repos et à l'abri sous les pierres)
 - Un Hygromidé indéterminable (1 coq. très vieille et partielle)
- Entre PIERRE GROSSE et SAINT-VERAN – Fossé humide – Alt. : 1980 m (12/07/08)
 - *Arion subfuscus* (un individu abrité sous une pierre)
 - *Deroceras reticulatum* (idem)
 - *Aegopinella pura* (7 coq.)
 - *Lymnaea truncatula* (1 coq. - le seul « aquatique » découvert au cours du séjour)
 - *Trichia hispida* (3 coq.)

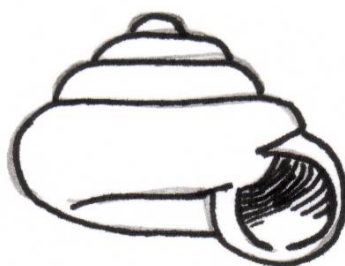
* En Europe occidentale, *Pyramidula rupestris* (que l'on trouve abondamment sur certains rochers calcaires de Caléstienne) était, jusqu'il y a peu, le seul représentant de la famille des

Pyramidulidae. Toutefois, certains auteurs proposent la distinction entre trois formes de *Pyramidula* sur base des caractéristiques uniques de la coquille.

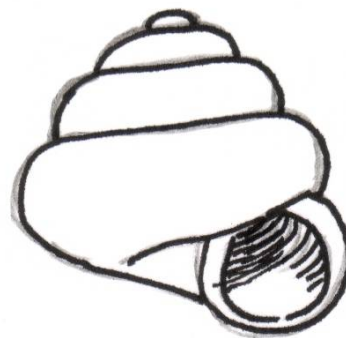
	Forme générale	Proportions	Dimensions	Fraction de l'ombilic par rapport au Ø total
P. rupestris	Conique	Presque aussi large que haute	Ø = 2,7 mm H = 2,5 mm	≤ 1/4
P. pusilla	Faiblement conique	Nettement plus large que haute	Ø = 2,9 mm H = 1,7 mm	≥ 1/4
P. umbilicata	Faiblement conique	Plus large que haute	Ø = 2,9 mm H = 2,2 mm	≥ 1/3



Pyramidula umbilicata



Pyramidula pusilla



Pyramidula rupestris

La mise au clair de ces formes éventuelles nécessite de passer par une étude anatomique détaillée. Pour les exemplaires récoltés dans le Queyras, je dois bien admettre que, sur base des seuls éléments observables sur la coquille et d'après mes modestes observations, le résultat correspond bien souvent à un mélange des trois avec une largeur conforme à *P. rupestris*, une

forme générale correspondant plutôt à *P. pusilla* et un ombilic presque aussi large que celui décrit pour *P. umbilicata*. Toutefois, la hauteur n'atteignant pas celle de *rupestris* et l'ombilic n'étant quand même pas aussi large que celui d'*umbilicata*, il devrait s'agir de *P. pusilla*, une question de « binette », comme diraient certains naturalistes que je ne citerai pas !

Merci à Monique Félix, à Jean-Claude Dubray et à Stéphane Lapaille qui ont activement collaboré à la recherche laborieuse des coquilles !



Ceci ne constitue en rien une liste exhaustive des espèces rencontrées lors des excursions. Seules les espèces les plus caractéristiques ou remarquables des différents milieux étudiés ont été conservées ici. Ceux qui désireraient recevoir une liste floristique beaucoup plus complète pourront l'obtenir en s'adressant directement à Pierre Limbourg

PREMIERE JOURNEE - LUNDI 7 JUILLET

Matinée : Sommet Bucher (2250 m) et Col des Prés Fromage (2140 m). Étage alpin inférieur. Pelouses calcicoles et acidiphiles mêlées, crêtes rocheuses,...

Espèces préférentielles du calcaire

Astragalus austriacus
Carex sempervirens
Clematis alpina
Festuca paniculata
Leuchorchis albida
Lychnis flos-jovis
Nigritella nigra subsp. *corneliana*
Pedicularis comosa
Phyteuma betonicifolium
Phyteuma michelii
Plantago maritima subsp. *serpentina*
Potentilla crantzii
Sempervivum tectorum
Traunsteinera globosa
Trifolium montanum
Veronica fruticans

Espèces préférentielles des sols acides

Campanula glomerata
Gentiana acaulis
Gentiana nivalis
Gentiana verna
Hypochoeris maculata
Leontodon pyrenaicus subsp. *helveticus*
Luzula sudetica
Oxytropis halleri
Pedicularis gyroflexa
Potentilla aurea
Sempervivum arachnoideum
Trifolium alpinum
Veronica allionii
Vitaliana primuliflora

Après-midi : Rocher de l'Ange gardien, dans la basse vallée du Guil (1300 m). Étage montagnard. Crête calcaire et falaises rocheuses isolées dans les gorges du Guil. Flore thermophile, en partie subméditerranéenne.

Pelouse sèche

Armeria alliacea
Astragalus onobrychis
Campanula patula
Campanula spicata
Centranthus angustifolius
Epilobium dodonei
Erysimum hieracifolium
Hieracium prenanthoides
Malva cretica
Nepeta nepetella
Ononis cristata
Ononis natrix
Ononis rotundifolia
Silene saxifraga
Thesium alpinum
Tolpis staticifolia
Veronica fruticulosa

Falaise (Potentillion caulescentis)

Lactuca perennis
Potentilla caulescens
Primula marginata
Sedum dasyphyllum
Seseli montanum
Valeriana tripteris

Forêt de pins sylvestres

Cephalanthera rubra
Hepatica nobilis
Hieracium amplexicaule
Moneses uniflora

QUEYRAS 2008

DEUXIEME JOURNEE – MARDI 8 JUILLET – COL DE L'IZOARD

Matinée : La Casse déserte (2200 m). Étage alpin. Immense éboulis de calcaire et dolomie sur plus de 800 m de dénivelée.

Flore fixatrice des éboulis grossiers

(*Thlaspi* *rotundifolii*)

Adenostyles alpina
Athamanta cretensis
Brassica repanda
Campanula alpestris
Carex ferruginea
Cerastium latifolium
Crepis pygmaea
Daphne cneorum
Galium megalospermum

Gypsophila repens
Petasites paradoxus
Petrocallis pyrenaica
Poa cenisia
Polygala chamaebuxus
Saxifraga caesia
Saxifraga oppositifolia
Thlaspi rotundifolium
Trisetum distichophyllum
Valeriana montana
Viola cenisia

Sols frais, combes à neige....

Pinguicula alpina
Salix reticulata
Salix retusa
Salix serpyllifolia
Soldanella alpina
Tofieldia calyculata

Remarque : à proximité du Col même, on ajoutera : *Erigeron uniflorus*, *Valeriana saluina*.

Après-midi : face nord du Col (en-dessous du refuge Napoléon). Vers 2200 m. Étage subalpin.

Forêt clairsemée de conifères de montagne, en grande partie sur substrat acide (quartzite)

Androsace carnea subsp. *brigantia*
Arctostaphylos uva-ursi
Juniperus communis subsp. *nana*
Larix decidua
Linum perenne subsp. *alpinum*
Luzula nutans

Pedicularis verticillata
Phyteuma michelii
Pinus cembra
Pinus uncinata
Pulsatilla alpina
Pulsatilla vernalis

Rhododendron ferrugineum
Trifolium alpinum
Veronica aphylla
Viola calcarata

TROISIEME JOURNEE – MERCREDI 9 JUILLET

De La Monta (1670 m) au Col de la Croix (2300 m). Schistes lustrés (calcschistes). Passage progressif de la végétation depuis l'étage montagnard supérieur jusqu'à l'étage alpin.

Matinée

Prairies de fauche sèches et pierreuses – étage montagnard supérieur (1650 à 1800 m)

Achnatherum calamagrostis
Alyssum alyssoides
Bupleurum ranunculoides
Campanula scheuchzeri
Centaurea scabiosa subsp. *alpestris*
C. triumfetti
Cerinthe minor
Erucastrium nasturtiifolium
Erysimum hieraciifolium
Laserpitium gallicum
Minuartia laricifolia
Minuartia mutabilis
Orchis ustulata
Oxytropis pilosa
Plantago atrata
Polygonum alpinum
Pulsatilla alpina
Pulsatilla halleri
Saponaria ocymoides
Silene otites
Silene vallesia *Stipa pennata*

Forêt de mélèzes – étage subalpin (1800 à 2100 m)

Astragalus danicus
Centaurea uniflora subsp. *nervosa*
Chaerophyllum villarsii
Dianthus sylvestris
Erigeron gaudinii
Erysimum helveticum
Galeopsis ladanum
Hieracium gr. *lanatum*
Laserpitium latifolium
Luzula spicata
Phyteuma betonicifolium
Potentilla grandiflora

Barre rocheuse – au-dessus du torrent de Combe Morelle

Alyssoides utriculata
Asperula aristata
Rhamnus pumilus
Valeriana montana
Valeriana tripteris
Vitaliana primuliflora

Après-midi

Zone de source, suintement

Bartsia alpina
Carex davalliana
Pinguicula cf arveti
Primula farinosa
Scirpus pumilus
Tofieldia calyculata
Trifolium badium

Pelouses de l'étage alpin (2100 à 2300 m)

Alyssum alpestre
Botrychium lunaria
Doronicum grandiflorum
Geum montanum
Helictotrichon parlatorei
Herniaria alpina
Juncus jacquinii
Leucanthemopsis alpina
Lotus delortii
Oxytropis campestris
Pedicularis kernerii
Sedum atratum
Trifolium thalii
Veronica allionii

Au col même, rochers et éboulis (2300 m)

Artemisia atrata
Artemisia glacialis (un génépi !)
Carex curvula
Carex foetida
Juncus trifidus
Kobresia myosuroides
Leontopodium alpinum
Minuartia sedoides
Phyteuma globulariifolium

QUATRIEME JOURNEE – JEUDI 10 JUILLET

Matinée : Col Vieux. Parcours réalisé entre 2600 et 2800 m. Étage alpin supérieur, sur schistes lustrés (substrats neutres ou faiblement acides).

Combes à neige (Salicion herbaceae)

Alopecurus gerardii
Androsace carnea subsp.
brigantiaca
A. obtusifolia
Gnaphalium supinum
Ranunculus pyrenaeus
Salix herbacea
Senecio incanus
Sibbaldia procumbens
Soldanella alpina

Pelouses ouvertes de l'étage alpin supérieur

Arabis corymbiflora
Gentiana bavarica
Gentiana brachyphylla subsp.
orbiculare
Ligusticum mutellinoides
Minuartia sedoides
Pedicularis rosea
Saxifraga moschata
Silene acaulis subsp. *exscapa*

Rochers et éboulis du Col (2800 m)

Achillea nana
Antennaria carpatica
Artemisia glacialis
Carex curvula
Erigeron uniflorus
Festuca quadriflora
Geum reptans
Leucanthemum atratum
Oxytropis foetida
Primula marginata

Après-midi : descente vers le Lac Foréant (2620 m) et le Lac Egourgeou (2400 m).

Pelouses et rochers

Anemone baldensis
Carex atrata
Doronicum clusii
Doronicum grandiflorum
Lloydia serotina
Rhodiola rosea
Sedum atratum
Veronica aphylla

Marais d'altitude, au bord du Lac Egourgeou (2400 m)

Carex capillaris
Carex davalliana
Carex frigida
Chamaeorchis alpina
Equisetum variegatum
Eriophorum scheuchzeri
Juncus arcticus
Selaginella selaginoides

CINQUIEME JOURNEE – VENDREDI 11 JUILLET

Matinée : les Adrets de Ville-Vieille (1380 m). Étage montagnard, sur schistes lustrés. Landes et pelouses chaudes et sèches exposées au sud (anciens pâturages à moutons). Flore thermophile, en partie subméditerranéenne, en partie d'affinité steppique ou orientale.

Landes à genévrier sabine

Amelanchier ovalis
Astragalus centralpinus
Campanula bononiensis
Campanula spicata
Centranthus angustifolius
Hippophae rhamnoides
Juniperus sabina
Plantago atrata
Plantago sempervirens
Salvia aethiopis
Satureja montana
Vicia onobrychioides

Pelouses steppiques

Astragalus austriacus
Astragalus monspessulanus
Astragalus onobrychis
Bromus squarrosus
Carlina acanthifolia
Echinops ritro
Echinops sphaerocephalus
Helianthemum oelandicum
Inula montana
Knautia purpurea
Koeleria vallesiana
Nepeta nepetella
Odontites lutea
Ononis cristata
Oxytropis pilosa
Ptychotis saxifraga
Silene otites

Après-midi : la haute vallée du Guil (La Roche écroulée, le Petit Belvédère et le Pré Michel). De 1780 à 1950 m. Étage subalpin, sur schistes lustrés et, en partie, sur roches vertes, plus acides.

Prairies (environs de la Roche

écroulée, 1800 m)
Aster bellidiastrum
Dianthus pavonius
Lilium martagon
Linaria supina
Phyteuma betonicifolium
Sedum anacampseros
Sempervivum arachnoideum
Senecio doronicum
Veronica allionii
Veronica fruticans
Viola biflora

Prés de fauche plus ou moins

hygrophiles (au niveau du Petit
Belvédère, 1900 m)
Allium schoenoprasum
Anemone narcissiflora
Asphodelus albus
Astragalus penduliflorus
Chaerophyllum aureum
Chaerophyllum hirsutum
Crepis paludosa
Geranium sylvaticum
Hedysarum hedysaroides
Lilium bulbiferum subsp. *croceum*
Paradisea liliastrium
Pedicularis foliosa
Rumex arifolius
Saxifraga rotundifolia

Aulnaie verte et magaphorbiaie

(entre 1900 et 2000 m)
Achillea cf. tanacetifolia
Aconitum vulparia
Adenostyles alliariae
Alnus viridis
Aquilegia alpina
Cirsium montanum
Delphinium elatum
Hieracium prenanthoides
Hugueninia tanacetifolia
Lonicera caerulea
Phyteuma halleri
Ribes alpinum
Rosa pendulina
Thalictrum aquilegifolium

Divers aspects fauniques

MARC PAQUAY

Bien qu'assez largement dominée par les aspects botaniques, la session estivale de cette année en Queyras a permis de réaliser aussi quelques observations sur les aspects fauniques. Sorties de mes carnets, un peu remises en forme et brièvement commentées, je vous livre mes observations : elles sont bien entendu fragmentaires car il faudrait vivre en Queyras un peu plus longtemps pour mieux appréhender la riche nature de ces belles montagnes !

Sites visités, sites d'observation

1. CHATEAU-QUEYRAS – dans la localité – Alt. : 1380 m (07/07/08)
2. CHATEAU-QUEYRAS – Sommet Bucher – Alt. : 2500 m (07/07/08)
3. CHATEAU-QUEYRAS – Rocher de l'Ange gardien – Alt. : 1300 m (07/07/08)
4. Col de l'IZOARD – Pierrier de la CASSE DESERTE – Alt. : 2300 m (08/07/08)
5. Col de l'IZOARD – Versant Briançon – Bois de l'Ours – Alt. : 2200 m (08/07/08)
6. Col de la CROIX – Alt. : 2200 m (09/07/08)
7. Col de la CROIX – Au sommet et frontière italienne – Alt. : 2299 m (09/07/08)
8. Col VIEUX – Aigue-Agnel – Alt. : 2800 m (10/07/08)
9. VILLE VIEILLE – Sentier des Astragales – Alt. : 1500 m (11/07/08)
10. La Roche Ecroulée – Petit Belvédère du Viso – Sentier écologique – Alt. : 1900 m (11/07/08)
11. PIERRE GROSSE – MOLINES-en-QUEYRAS et alentours – 6 au 13/07/08
12. Lieux divers (indiqués dans le texte)



Mammifères

Seulement quelques remarques très fragmentaires pour ce groupe animal qui demande une recherche très spécifique ...

- ✓ Marmotte (*Marmotta marmotta*): fréquente dans les alpages, nous avons entendu ses sifflements caractéristiques presque chaque jour ...
- ✓ Chevreuil (*Capreolus capreolus*) : il semble relativement bien présent dans les boisements sur les flancs des montagnes. Outre des traces de frottements sur divers arbustes (e.a. adret de Ville-Vieille) nous l'avons vu et entendu à plusieurs reprises (époque du rut, observation de brocards poursuivant les chevrettes ...)
- ✓ Chamois (*Rupicapra rupicapra*) : présent dans la région, nous ne l'avons pas observé directement mais nous avons plus que probablement vu ses empreintes (plus fines et plus pointues que celles du mouton avec lequel la confusion est possible).
- ✓ Sanglier : présent sans doute en nombre relativement faible (ici en densité naturelle, pas comme chez nous !). Nous avons observé quelques indices de sa présence (fouilles en prairie, par exemple au « Pré Michel »).
- ✓ Renard (*Vulpes vulpes*) : traces et laissées observées ça et là, pas de forte population non plus semble-t-il.
- ✓ Même si nous ne l'avons pas vu, la présence du Loup (*Canis lupus*) est attestée dans la région d'après les dires d'un éleveur rencontré à Molines. Par ailleurs, un photographe animalier - rencontré à Château-Queyras – nous a montré de superbes photos du canidé réalisées près du village ...



Oiseaux

Les espèces les plus typiques de la montagne (ou les plus originales) sont indiquées en gras dans la liste alphabétique suivante :

- ✓ **Accenteur alpin** : au moins 5 oiseaux différents dont deux couples au col de la Croix ; poursuites et chant dans les rochers, milieu caractéristique de cette espèce d'altitude.
- ✓ Accenteur mouchet : noté seulement dans les rhododendrons sur le versant du col de la Croix.
- ✓ Alouette des champs : plusieurs chanteurs sur l'alpage près du col Agnel. L'espèce peut être observée jusqu' à 2500 m. dans les Alpes !
- ✓ Beccroisé des sapins : régulier dans les peuplements de conifères.
- ✓ Bergeronnette des ruisseaux - Bergeronnette grise
- ✓ Bondrée apivore : un couple à Ville-Vieille, près des Demoiselles coiffées, le 13/7
- ✓ Bouvreuil pivoine
- ✓ **Bruant fou** : dispersé mais bien présent dans la région, ce bruant fut noté surtout sur les versants chauds bien exposés. Il est discret et il faut bien connaître son cri et son chant faible (qui ressemble assez bien à la mélodie de l'Accenteur mouchet) pour le détecter
- ✓ Bruant jaune
- ✓ Caille des blés : dans les alpages, plusieurs chanteurs à Molines et près du col de la Croix.
- ✓ **Cassenoix moucheté** : entendu à plusieurs reprises dans les boisements d'épicéas.
- ✓ Chardonneret élégant
- ✓ **Chocard des alpes** : en altitude près du sommet Bucher, aux cols de la Croix et Agnel
- ✓ Chouette hulotte
- ✓ Cincle plongeur : 1 ex. le 14/7 à Abriès
- ✓ **Circaète Jean-le-Blanc** : un oiseau en vol au-dessus de l'adret de Ville-Vieille et un autre près du col Agnel. Observation d'un couple au-dessus du glacier du Lautaret (sur la route du retour le 18/7.
- ✓ Corneille noire
- ✓ Coucou gris : un chanteur vers le col de la Croix
- ✓ Épervier d'Europe : 1 ex. le 17/7 à Val Cervières
- ✓ Étourneau sansonnet
- ✓ Faucon crécerelle : peu présent, seulement vu au col Agnel
- ✓ Fauvette à tête noire : très peu présente (bien moins que la Fauvette des jardins
- ✓ Fauvette babillarde : quelques chanteurs dispersés. La babillarde est l'espèce dont la limite altitudinale est la plus élevée
- ✓ Fauvette des jardins : bien présente et chant intensif un peu partout dans les vallées.
- ✓ Geai des chênes – Grand Corbeau
- ✓ Grimpereau des bois : entendu dans les boisements un peu en altitude (où il n'est pas rare). Ce Grimpereau est plus nettement montagnard que le Grimpereau des jardins (espèce de plaine)
- ✓ Grive draine - Grive litorne - Grive musicienne –
- ✓ Hirondelle de fenêtre - Hirondelle rustique : autour des villages
- ✓ **Hirondelle de rochers** : présente surtout dans les zones rocheuses des vallées, elle niche sur les parois mais aussi sur bon nombre d'habitations (notamment à Château-Queyras où nous avons observé le nourrissage de poussins dans ou hors des nids).
- ✓ Linotte mélodieuse
- ✓ Lorient : un oiseau chante le 13/7 à Molines
- ✓ Martinet noir : un important groupe au col Agnel (premiers rassemblements de migrateurs). Curieusement, aucune observation du Martinet à ventre blanc (M. alpin) ...
- ✓ **Merle à plastron** : une femelle et un jeune le 16/7 à Montbardon

- ✓ Merle noir
- ✓ **Mésange alpestre** : chant en crescendo et cris bien différents de notre Mésange boréale indiquent la sous-espèce alpine (*Parus m. montanus*) justement dénommée Mésange alpestre en français. Cette mésange présente des joues nettement plus blanches que notre sous-espèce *Parus montanus rhenanus*. Le contraste est frappant. Elle est cantonnée aux massifs montagneux et on peut déjà l'observer au niveau des Vosges. C'est elle qu'on voit partout dans les Alpes.
- ✓ Mésange à longue queue - Mésange bleue - Mésange charbonnière - Mésange huppée - Mésange noire
- ✓ Moineau domestique - **Moineau soulcie** : présent autour des villages (Molines, Château-Queyras). Etonnant de trouver cette espèce méridionale en altitude
- ✓ **Niverolle** : un couple au col de la Croix, à proximité des combes à neige, son habitat caractéristique.
- ✓ Pic épeiche : un adulte nourrit des gros jeunes dans une cavité de mélèze (col de la Croix)
- ✓ Pic noir : entendu en divers endroits dans les peuplements d'épicéas
- ✓ Pic vert : le 11/7 près de la roche écroulée et le 13/7 à Fontgillarde (rare en altitude)
- ✓ Pie bavarde
- ✓ Pie-grièche écorcheur : plusieurs couples autour du village de Molines.
- ✓ Pinson des arbres - Pipit des arbres
- ✓ **Pipit spioncelle** : quelques chanteurs aux cols de la Croix et Agnel
- ✓ **Pouillot de Bonelli** : vu et entendu à de nombreuses reprises, un peu partout mais uniquement sur les versants bien exposés (l'adret de Ville-Vieille constituant l'habitat idéal, plusieurs chanteurs y étaient cantonnés)
- ✓ Pouillot véloce - Pas repéré de Pouillot fitis (?)
- ✓ Roitelet huppé - Pas noté de Roitelet triple bandeau (?)
- ✓ Rossignol philomèle : deux contact en vallée à Ville-Vieille et Arvieux
- ✓ Rougegorge - Rougequeue à front blanc : un chanteur dans des mélèzes clairsemés en contrebas du col de la Croix (9/7) et le 16/7 à Souliers
- ✓ Rougequeue noir : dans les villages mais aussi en altitude (par exemple au sommet du col Agnel, sur la frontière italienne à 2299 m)
- ✓ Serin cini : espèce bien présente aux abords de tous les villages
- ✓ Sittelle torchepot
- ✓ Tarin : seulement noté le 15/7 à Valpreveyre
- ✓ **Traquet motteux** : quelques couples cantonnés sur les alpages dans les zones de prairie rase avec rochers épars (col de la Croix, col Agnel)
- ✓ Traquet tarier : plusieurs couples, un peu partout, dans les prairies de fauche. La plupart des couples nourrissent les jeunes au nid .
- ✓ Tourterelle turque - Troglodyte mignon -
- ✓ **Venturon montagnard** : aux abords du col de l'Izoard le 8/7 et 4 ex. (sans doute une famille) au col Bucher le 16/7
- ✓ Verdier d'Europe : adultes et jeunes en périphérie des villages.



Batraciens et reptiles

Peu de données pour ce groupe ... Comme pour les mammifères, cela demande une recherche spéciale. Seulement vus le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) et la **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*) ...



Insectes

Moins diversifié que le Vercors, le Queyras est surtout connu pour sa richesse en papillons de jour. Hélas, comme ce fut le cas chez nous, on peut penser que les conditions météorologiques de cette année n'ont pas été favorables

Les données qui suivent concernant les insectes sont bien entendu fragmentaires.

Odonates

Quelques observations seulement au lac de Roue (hors session le 16/7) : *Libellula quadrimaculata* - *Aeshna juncea* - *Cordulia aenea* - *Enallagma cyathigerum*.

Orthoptères

Peu d'espèces de criquets et sauterelles observées et impression générale indiquant une moins grande diversité que dans les secteurs plus méridionaux (comme c'était le cas en Vercors).

- ✓ *Calliptamus italicus* : le criquet italien, espèce thermophile aux ailes un peu rosées a été vu sur l'adret de Ville-Vieille.
- ✓ *Stauroderus scalaris* : ce criquet au chant et au vol « crépitants » a été observé assez régulièrement dans les prés de fauche
- ✓ *Decticus verrucivorus* : en ce début juillet, je n'ai noté que des larves de dectique (retard lié au climat montagnard sans doute, aux neiges fort tardives sur les hauteurs ?)
- ✓ *Tettigonia cantans* : son chant a été entendu dans les vallées à Abriès et Molines. Cette espèce semble nettement plus montagnarde que *T. viridissima* (pas d'obs.).
- ✓ *Oedipoda germanica* et *caerulescens* : adret de Ville-Vieille
- ✓ *Omocestus viridulus*, *Chortippus montanus* : pré Michel, la Monta, 14/7

Papillons de jour (Rhopalocères)

Même si les papillons de jour sont les insectes les plus visibles et, d'apparence, les plus abondants dans les belles prairies de fauche de montagne, nous avons été étonnés de leur – relatif – faible nombre (voir la remarque générale en introduction). En relisant mes notes d'observations effectuées dans les mêmes coins du Queyras à la fin des années nonante, c'est clair : il y a aujourd'hui beaucoup moins ! Espérons

que cela ne soit que passager et lié au climat ...

Aglais urticae 6 - *Agrodiaetus damon* 10 - *Aporia crataegi* 3, 9 - *Argynnis aglaja* : 15/7 Abriès, lac de Roue 16/7 - *Aricia agestis* : noté à Aiguilles (JM COUVREUR) - *Boloria* sp. - *Clossiana euphrosyne* 5 - *Clossiana titania* 10, 15/7 Abriès - *Coenonympha dorus* (espèce d'affinité méridionale) 9 - *Coenonympha gardetta* 2 (16/7) - *Colias crocea* 8 - *Colias phicomone* 6, piéride typique de la haute montagne (elle s'observe surtout entre 1500 et 2200 m) - *Cyaniris semiargus* : noté à Aiguilles (JM COUVREUR) - *Erebia albertanus* 3, 6 (taches « en amande » sur l'aile antérieure) - *Erebia euryale* 10, 15/7 Abriès ; abondance extraordinaire dans les bois clairs vers le sommet Bucher - *Erebia pandrose* 4, 8 - *Erebia pluto* 4 - *Erebia* (cf styx) : noté à Aiguilles (JM COUVREUR) - *Eurodryas aurinia* 10 - *Fabriciana adippe* 9 - *Gonepteryx rhamni* : 15/7 Abriès - *Iphiclides podalirius* : seulement 2 observations (!) La Monta et Château-Queyras - *Lasiommata maera* 6 - *Lycaena alciphron* : 16/7 à Montbardon - *Lysandra bellargus* 10, 15/7 Abriès - *Lysandra coridon* : 15/7 Valpreveyre - *Melanargia galathea* 3, 9, 15/7 Abriès - *Mellicta britomartis* 6, - *Mellicta varia* 2 (16/7) - *Mellitaea diamina* : 15/7 Abriès - *Mellitaea didyma* 9 - *Mellitaea phoebe* 9 - *Minois dryas* 9 - *Parnassius apollo* 3, 6, 9, 15/7 Abriès - *Plebejus argus* 3 - *Plebejus idas* 6, 10 ; la confusion avec *P. argus* est facile, les deux se ressemblent fort mais *P. idas* n'a pas d'épine au tibia avant. Je crois que vu les altitudes fréquentées (1800-2200 m) c'était *P. idas* en majorité (mais je ne les ai pas vérifiés tous !) - *Pseudaricia nicias* 10 - *Pyrgus andromedae* 4, 5, - *Pyrgus alveus* - *Pyrgus* sp. A 6 - *Pyrgus* sp. B 6 - *Spialia sertorius* 9 - *Thymelicus sylvestris* 3 - *Vanessa atalanta* : 13/7 Fontgillarde.

Papillons de nuit (Hétérocères)

Observations anecdotiques :

- ✓ *Odezia atrata* (sommet Bucher) - - *Macroglossum stellatarum* : sentier des Astragales
- ✓ chenille de *Calyptra thalictri*, espèce strictement inféodée au Pigamon (*Thalicttrum*), rocher de l'Ange Gardien - *Malacosoma alpicola* : un groupe de chenille sur pelouse au col Izoard
- ✓ ***Zygaena exulans*** - Cette zygène remarquable, dont l'aire principale se situe en Scandinavie, dans la toundra, est distribuée de façon morcelée dans les hautes montagnes d'Europe et d'Asie centrale. Je crois qu'on peut dire qu'il s'agit d'une espèce relictuelle glaciaire. Elle vit au dessus de la limite des arbres. Nous avons observé de nombreuses chenilles (noires est très typées) et chrysalides (argentées - brillantes, typiquement sous les pierres) à plus de 2500 m. d'altitude. Quelques imagos ont été vus également (à noter : collier de fourrure jaune à l'avant du thorax). Dans la littérature, on dit que la reproduction est forte seulement un an sur deux.

Homoptères

Cicadetta montana : plusieurs ex. sur l'adret de Ville-Vieille (sentier des Astragales) le 11/7.

Coléoptères

Longicornes (Cerambycidae) : *Anastrangalia sanguinolenta* : rochers de l'Ange Gardien ; *Judolia sexmaculata* (= *Leptura* s.) : rochers de l'Ange Gardien ; *Monochamus sutor* : grand capricorne des régions montueuses, sur les pins ; *Pachyta cerambyciformis*.

Charançons (Curculionidae)

MONIQUE FÉLIX m'a gentiment communiqué l'identification des récoltes de représentants de cette famille qu'elle connaît bien. J'en profite pour la remercier vivement pour sa contribution !

- ✓ La Monta 9/7 : *Luperus luperus* - *Hepera arator* - *Labidostomus lusitanica* - *Polydrosus atonomus* ;
- ✓ Ville-Vieille 11/7 : *Otiorhynchus clavipes* - *Larinus sturnus* - *Polydrosus prasinus* - *Protapion* sp. (sur Astragale) - *Pseudoprotapion* sp. (au bord de la rivière) - *Leptapion* sp. (sur *Trifolium*)

Autres coléoptères :

- ✓ *Malachius aeneus* : Ville-Vieille, sur les astragales
- ✓ *Carabus alpestris* : plusieurs exemplaires au Col Agnel (station connue des entomologistes belges !)
- ✓ *Cicindella gallica* : plusieurs ex. au Col Agnel
- ✓ *Lytta vesicatoria* : la mouche d'Espagne, remarquable représentant de la famille des Cantharidae. Nous avons pu observer un petit groupe de ces coléoptères d'un vert éclatant sur le jaune des gentianes : c'était du plus bel effet !

Ordres divers

- ✓ *Libeloides cocajus* (Ascalaphidae) : au moins 5 ex. sur le versant de Ville-Vieille, bien exposé. Ces ascalaphes se rencontrent surtout dans le midi.
- ✓ *Chrysotoxum* cf *fasciolatum* (Syrphidae) : gros syrphe observé au col du bucher (dét. JM COUVREUR).



Champignons du Queyras

MARC PAQUAY

*Au hasard des excursions, j'ai eu l'occasion de faire quelques observations mycologiques.
Petite liste commentée ...*

CHATEAU-QUEYRAS – Sommet Bucher – Alt. : 2500 m (07/07/08)

Gymnosporangium sp (cf tremelloides).

La coloration, la texture et la forme "abricot sec" de ce curieux champignon, trouvé abondamment sur les rameaux de genévriers nains(*), nous a fait penser d'abord à une trémelle. A posteriori, nous avons identifié ces fructifications comme étant celles d'une rouille (maladie cryptogamique, ordre des Urédinales). Vu le peu de ressemblance avec *G. sabinae* (fructification en petites « cornes ») nous l'avons provisoirement identifié *G. tremelloides* sur base d'observations macroscopiques (*in situ* et photo) sans récolte.

(*) *Juniperus communis ssp nana* - sporophores particulièrement localisés au niveau de boursouflures des rameaux.

Bondarzewia montana – Même endroit, 16/7/08. Gros polypore à la base d'un vieux mélèze isolé dans l'alpage. Chapeaux imbriqués (charnus sur le frais puis cassants en vieillissant comme *Laetiporus sulfureus*). Ressemblance avec *Meripilus giganteus* (par ailleurs noircissant et venant sur feuillus). Pores anguleux, trame blanchâtre, tendre, juteuse. Provoque une pourriture blanche (parasite de faiblesse connu sur divers conifères en montagne). Peu fréquent selon BREITENBACH (Champignons de Suisse, II / 429).

Suillus tridentinus (sous *Larix*).

CHATEAU-QUEYRAS – Rocher de l'Ange gardien – Alt. : 1300 m (07/07/08)

Russula (decolorans) – russule trouvée sous conifères (épicéa ?) par JACQUES. Ses caractères macroscopiques (chair assez dure et compacte, pied grisonnant, sporée crème sombre) nous ont orientés vers cette espèce (dont il y a une illustration très conforme dans GALLI (2003), I Russule, p. 425).

Col de l'IZOARD – Pierrier de la CASSE DESERTE – Alt. : 2300 m (08/07/08)

Rhizopogon (roseolus) - dans les cailloux en milieu très sec, en liaison probable avec des pins isolés. Gastéromycète se présentant sous une forme tuberculeuse semi-hypogée, une « petite patate » de 4-5 cm, brun-rougeâtre ! En coupe, la gléba est jaune-verdâtre clair à odeur peu agréable. Juste sous le périidium (cuticule extérieure) la chair est nettement rose sur environ 1 mm. Divers échanges de photos avec des mycologues méridionaux ont menés à l'identification macroscopique de *Rh. roseolus*.

Vieux mélézin sur versant en contrebas du Col de la CROIX – La Monta (09/07/08)

Laricifomes officinalis : gros polypore rare et typiquement montagnard poussant sur très vieux *Larix*.

La Roche Ecroulée – Petit Belvédère du Viso – Sentier écologique – Alt. : 1900 m (11/07/08)

Phellinus tremulae : polypores inféodés spécifiquement à *Populus tremula* (Pré Michel)

Lentinus (Neolentinus) lepideus : sur tronc abattu (pourrissant) de mélèze.

Molines-en-Queyras, 12/7

Helvella aestivalis - plusieurs exemplaires en lisière d'un mélézin, sur tapis d'aiguilles. De prime abord, cet ascomycète ressemble fort à *Helvella leucomelaena*. Cette espèce est typique des litières d'aiguilles de mélèze (comm. pers. de Gilbert Moyné).

Et aussi : *Agaricus silvaticus*, *augustus* *Phellinus igniarius*, *Tricholoma terreum*.



Lichens en Queyras

JEAN-PIERRE DUVIVIER

Dans cette fantastique session du Queyras, il y eut tant d'observations dans tous les domaines qu'il n'a pas été possible et même hors de propos de faire un inventaire exhaustif des lichens de cette région.

Le but pour les quelques uns s'intéressant à ce domaine a été surtout de découvrir de nouveaux biotopes lichéniques ainsi que les espèces typiques des milieux d'altitude.

Moyenne altitude

En moyenne altitude (autour de Château Queyras par exemple), les roches étant souvent calcaires avec de nombreuses pelouses de type xéro ou mésobrometum, on y a rencontré une flore lichénologique typique de la Calectienne en beaucoup moins nitrophile en général : *Squamaria cartilaginea*, *fulgensia fulgens*, *Cladonia rangiformis*, *Cl. furcata*, *Lecidea stigmataea*, *Diploschistes muscorum*, *Catapyrenium squamulosum*, *Endocarpon pusillum*, *Rinodina bischoffii*, *Peltigera rufescens*, *P. didactyla*, *P. membranacea*,

Et bien sûr aussi tout le cortège des petits crustacés des genres : *Caloplaca*, *Lecanora*, *Lecidea*, *Rinodina*, ... dont l'attention soutenue qu'ils demandent pour la détermination fut souvent détournée à la vue d'orchidées et autres Phanérogames qui foisonnaient tout autant.

Mettons plutôt ici en évidence quatre milieux qui furent pour nous des plus innovants en belles découvertes : la forêt de conifères, et parfois de Hêtres, de l'étage sub-montagnard, les landes à phanérogames prépondérants de la famille des Ericaceae, des genres *Calluna*, *Erica*, *Empetrum*, *Rhododendron*, *Arctostaphylos*, *Vaccinium*, se situant en lisière de forêt ou autour des pitons ou encore sur le haut des éboulis, les affleurements et rochers des cols (Col Lacroix, Col Vieux, Mont Bucher par exemple), les pelouses tout autour des combes à neige.

Forêt submontagnarde

On y découvrit des espèces typiques de là-bas, parfois existantes chez nous mais alors extrêmement rares : *Letharia vulpina*, *Bryoria fuscescens*, *Bryoria capillaris*, *Usnea filipendula*, *U. ceratina* (et d'autres de ce genre difficile ..), *Pseudevernia furfuracea*, *Xanthoria parietina*, *X. Candelaria*, *Lecanora conizaeoides*, *Vulpicidia pinastri*, *Ochrolechia pallescens*, *Cyphelium sessile*, *C. notarisii*, *Anaptychia ciliaris*, *Physcia aipolia*, *Physcia stellaris*, *Caloplaca ferruginea*, *C. cerina*, ...

Les alentours des combes à neige

Les milieux sous la neige une bonne partie de l'année et à la bonne saison, ils sont gorgés d'eau pendant très longtemps. Des espèces très spécialisées peuvent y survivre soit sur le sol comme terricole soit sur les pierres basses un peu moins humides, notons ici : d'abord, le très spectaculaire *Solorina crocea* au thalle inférieur de couleur orangé vif, ensuite : *Solorina spongiosa*, *Caloplaca sinapisperma*, *Lecidoma demissum*, *Megaspora verrucosa*, *Lepraria cacumimum*, *Solorina saccata*, ...

Les landes à Ericacées contiennent un grand nombre d'espèces qu'on ne voit bien sûr pas dans nos régions ou très peu : *Cetraria nivalis*, *C. islandica*, *C. aculeata*, *C. muricata*, *Peltigera leucophlebia*, *Peltigera membranacea*, *Solorina saccata*, *Pannaria pezizoides*, *Psoroma hypnorum*, *Sticta sylvatica*, *Cl. floerkeana*, *Cl. fiversa*, *Cl. impexa*, *Cl. rangiferina* (lichen des rennes !), *Cl. Ciliata*.

QUEYRAS 2008

Les rochers isolés et parois semi verticales d'altitude

Quelques beaux lichens ombiliqués des genres *Dermatocarpon* et *Umbilicaria* : *Dermatocarpon miniatum*, *D. hepatizon* (à confirmer ?), *Umbilicaria deusta*, *U. cylindrica*.

Et ensuite : *Lasallia pustulata*, *Ramalina pollinaria*, *R. capitata*, *Bryoria ochroleuca*, *Ephebe lanata*, *Thamnolia vermicularis*, *Protoblastenia calva*, *Alectoria ochroleuca*, *Catapyrenium squamulosum*, *Rhyzoplaca chrysoleuca* (sur schistes feuilletés), *Aspicillia caesiocinerea*, *Protoparmelia badia* ...

De nombreux crustacés présents et parmi les plus grands : *Rhyzoplaca chrysoleuca*, *Protoparmelia badia*, *Brodoa intestiniformis*, *Xanthoria elegans* (très commun chez nous et là-bas encore plus !), ...

Beaucoup de plus petits crustacés, des genres *Rhizocarpon* (*petraeum*, *geographicum*, *lecanorinum*,...), *Porpidia*, *Acarospora* (*fuscata*, *sinopica*,...), *Lecidea* (*lithophila*, *carpathica*,...),...

Et surtout dans cette classe-là, beaucoup d'enveloppes traînant sur les tables de déterminations et qui, pour beaucoup, le resteront encore longtemps. Il faut être humble dans ce genre de discipline comme dans toutes les autres d'ailleurs.

Terminons par une belle découverte de JACQUES HAINE durant le pique nique de la montée vers le Col Lacroix : un lichen parasitant les *Candelariella vitellina* croissant sur les roches acides (grès, geiss,..) : *Carbonea vitellinaria*.

On se régale déjà à l'idée de mettre ces belles observations en pratique lors de prochains séjours en montagne !

Merci à tous ceux qui ont participé à la session des Naturalistes de la Haute-Lesse au Queyras !

Samedi 16 août Prospection malacologique et naturaliste du versant ouest du massif de Boine, à Han-sur-Lesse

BRUNO MARÉE

On sait la zone prospectée ce jour récemment « sortie » du parc animalier de Han et, de ce fait, nouvellement accessible à tout un chacun. C'est un événement ! L'ensemble du massif de Boine étant clôturé depuis 1970, le site n'avait plus été prospecté par une équipe de naturalistes et n'était fréquenté que par quelques daims égarés et par une multitude de sangliers gavés de maïs et de tourteaux. C'était évidemment la principale motivation de la douzaine de participants à cette activité « malaco », un thème qui, généralement, ne draine pas les foules... Le guide de service ne s'attendait donc pas à un relevé méticuleux et systématique des gastéropodes et avait prévu un petit circuit permettant de (re)découvrir l'ensemble de la zone : entrée par l'ancienne barrière, au sud de Han ; montée sur le versant nord du Bois de Boine jusqu'à l'emplacement de la nouvelle clôture ; suivi de cette clôture vers le sud, jusqu'aux pelouses schisteuses de Belvaux ; retour à travers la forêt, sur le versant ouest, en passant par deux dolines remarquables, dont une abritant le Trou Sinsin, selon la dénomination de Benoît Van de Poel (1).

Quelques constats et observations :

1. Comme on s'y attendait, l'ensemble a souffert et souffre encore d'une surpopulation extrême de sangliers. Les coulées sont innombrables, le piétinement est excessif, le sol est labouré, les souilles abondent, et rares sont les cailloux qui n'ont pas subi récemment de nombreux retournements. Heureusement, les innombrables trous observables depuis plusieurs années dans l'ancienne clôture permettaient aux sangliers et aux daims de venir se nourrir, la nuit, sur les terrains situés entre Han et Belvaux, et d'atténuer un peu la pression sur le site, avant de retourner à l'abri de la clôture avec l'arrivée du petit jour pour y recevoir la nourriture distribuée par les gestionnaires du parc. Cette situation désolait les agriculteurs locaux, mais fit aussi la joie de quelques chasseurs profitant de l'aubaine. Toute la zone étant aujourd'hui rouverte à la chasse, l'avenir nous dira si les activités cynégétiques vont réduire notablement cette population d'ongulés.

2. L'impact du point 1 détermine une évidente pauvreté biologique du site, principalement pour ce qui concerne les sous-étages forestiers. Les botanistes signaleront toutefois une belle station de belladone (*Atropa bella-donna*), judicieusement épargnée par les sangliers, et la présence d'une espèce forestière intéressante : *Monotropa hypopitys subsp. hypopitys*, un sucepin jugé rare dans la Flore de Belgique. Quelques pieds malingres de *Daphne mezereum* sont également observés sous le couvert forestier et, sur pelouse, *Bupleurum falcatum*. Du côté de Belvaux, les botanistes se sont aussi étonnés de la présence abondante de la sétaire (*Setaria viridis*), peut-être semée là, dans un gagnage, pour enrichir l'alimentation du gibier.

3. Pour ce qui concerne les mollusques, comme signalé plus haut, la prospection fut rapide et sommaire. Très peu d'individus seront récoltés et la prédation des sangliers explique sans doute partiellement cela. Très peu d'espèces, donc, à se mettre sous la loupe : quelques classiques des sites calcaires (*Helicodonta*

PROSPECTION NATURALISTE

obvoluta, *Cochlodina laminata*, *Helicigona lapicida*), quelques ubiquistes (*Monachoides incarnatus*, *Vitrina pellucida*, *Clausilia bidentata*), le xérophile typique des pelouses bien exposées (*Helicella itala*) et quelques petites limaces échappées par miracle à la gloutonnerie des « singlès » (1) (*Arion intermedius*, *Arion subfuscus*, *Deroceras panormitanum* – syn. de *D. caruanae*).

4. Sur le versant sud-ouest, côté Belvaux, la présence de ce que considérerons, sur place, comme étant une ancienne mine de baryte en étonnera et en effraiera plus d'un. Il s'agit en effet d'un puits vertical d'une ouverture d'environ 4 m² et dont la profondeur atteint certainement les 15 mètres : nous n'en verrons pas le fond ! Ouvert et accessible à tous les promeneurs, sans aucune protection, le site présente un danger potentiel dont l'existence a aussitôt été signalée à l'administration communale de Rochefort pour garantir la sécurité des lieux. Il serait en outre fort intéressant de prospecter le fond de ce puits afin de mieux comprendre sa fonction ancienne... même si, renseignements pris par Pierre Limbourg, il s'agirait d'un puits de sondage effectué, dans les années 70, par la « Société Belge de Béton » à la recherche d'éventuelles cavités calcaires dans cette zone du massif calcaire. Le danger n'en reste pas moins évident... Notre présence et nos commentaires à proximité du trou béant dérangeront une chauve-souris dont nous observerons l'envol « papillonnant ».
5. Un autre site particulièrement intéressant, englobé dans la cinquantaine d'hectares ouverts au public, est sans conteste celui des deux dolines et du Trou Sinsin. Voici ce qu'en dit Benoît VAN DE POEL (2) : « A 800 m au N. W. du Trou Picot, à

l'altitude de 230 m, en face du Tienne de Bottons, s'ouvre une dépression de plus de 100 m de diamètre connue sous le nom de Trou Sinsin. Cette dépression englobe deux trous jumeaux dont l'oriental présente les caractères d'un aven ou aiguigeois donnant accès à une galerie souterraine reconnue sur une vingtaine de mètres et conduisant sans nul doute à la Grotte de Han. L'eau n'y est d'ailleurs jamais retenue. Le trou occidental présente plutôt l'aspect d'une doline d'effondrement et le fond en est presque toujours occupé par une mare connue dans le pays sous le nom de « Mare aux sangliers » ».

6. Qu'il s'agisse de ces dolines, des petites parois rocheuses affleurant ici et là, des pelouses schisteuses du versant de Belvaux et de l'ensemble de la zone, ils mériteront certainement une prospection plus approfondie des naturalistes et, davantage encore, un suivi de la recolonisation progressive du site en espérant, dorénavant, une gestion plus respectueuse des équilibres écologiques d'un tel milieu forestier. Ce constat justifie aussi les craintes de l'association quant à l'avenir des territoires de la chavée de la Lesse cédés en échange par la commune de Rochefort et désormais propriétés de la s. a. des Grottes de Han... (3)

- (1) « Sangliers », en wallon.
- (2) Benoît VAN DE POEL, Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme, dans Ardenne et Gaume, monographie n° 1, 1968.
- (3) Lire le rapport des différentes interventions des Naturalistes de la Haute-Lesse à propos de cet échange, dans Les Barbouillons, n° 240, mars - avril 2008, pp. 19 à 21.

Quelques observations mycologiques dans le massif de Boine (Han-sur-Lesse – 16 août 2008)

ARLETTE GELIN

Quelques espèces intéressantes de champignons observées au cours de la promenade guidée par Bruno. Très peu de champignons sur ces sols forestiers assoiffés, mais six belles espèces peu banales :

- ***Amanita echinocephala*** : le chapeau et le pied bulbeux sont couverts de verrues pyramidales régulières et labiles. Cette espèce est à distinguer de *Amanita vittadini* (encore plus rare !) qui possède un chapeau revêtu de verrues coniques et un pied non bulbeux. Elles sont toutes deux calcicoles et thermophiles.
- ***Russula romelii*** : grande et forte, elle est verte, bariolée de jaune et de pourpre. La chair est douce et la sporée très foncée.
- ***Russula rubra*** : d'un beau rouge carminé velouté, elle évoque *Russula aurora*, mais elle est âcre et la sporée ocre. Desséchée, elle dégage une odeur de miel.
- ***Russula pseudointegra*** : seule russule à être amère (mais non âcre !) après quelques secondes à la mastication.
- ***Leccinium crocipodium*** : bolet robuste à pores jaunes et à chapeau cabossé (tesselé), puis crevassé.
- ***Laetiporus sulfureus*** : responsable d'une redoutable pourriture rouge qui dévore le cœur des arbres ; il possède des chapeaux jaune orangé étagés en touffes luxuriantes sur le flanc des feuillus.
-



Naturalistes en promenade

Dimanche 31 août Matinée d'observation des oiseaux à Pondrôme (3)

MARC PAQUAY

*Les sorties se suivent ... mais ne se ressemblent pas !
Troisième édition de cet agréable parcours dans un joli coin de Famenne-Calestienne ...*

L' époque est celle des migrateurs de fin d'été : traquets, Pipit des arbres, Bergeronnette printanière, Hirondelles Nous aurons l'occasion d'observer tout cela au cours de cet agréable circuit à travers le hameau d'Eclaye ou le bocage de Mossia, près de Pondrôme.

L'observation la plus marquante sera certainement ce **Pipit rousseline** en migration active lançant son cri caractéristique : un cri qui par sa sonorité n'est pas sans rappeler celui de la Bergeronnette grise. Ce n'est pas facile me diront certains ... c'est vrai, mais il faut entraîner sa mémoire auditive et pratiquer ... il n'y a pas d'autre secret !



Pipit rousseline

(www.oiseaux.net Galerie Henry E. Dresser)

Samedi 6 septembre Sortie mycologique

MARC PAQUAY

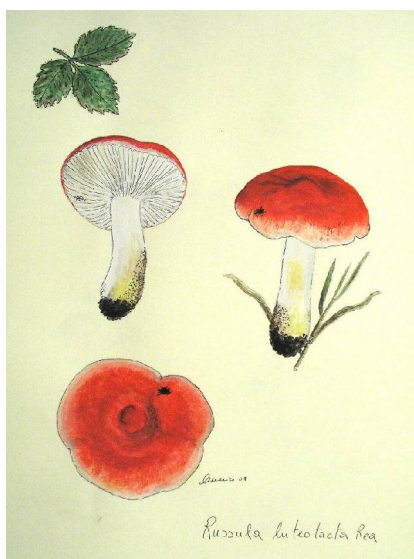
Rendez vous classique sur le parking de Fèche ... que nous quitterons rapidement tant la Famenne est pauvre et sèche en cette période (le phénomène devient malheureusement fréquent depuis plusieurs années ...). C'est alors vers le calcaire que nous nous rendrons espérant trouver un peu de champignons.

Nos espoirs ne seront pas trop déçus : nous terminerons avec une liste de 80 espèces environ après avoir noté tout (ou presque) de ce qui fut rencontré.

Première étape dans le bois de Wavreille « pas si banal que cela » diront certains !

Les abords d'une petite zone boueuse constitués par des ornières sur un placage argileux , encore relativement bien humides, nous attirent d'emblée lors de chaque visite dans ce bois très intéressant. C'est souvent dans cette zone, bien dégagée, que nous trouvons des russules : *R. atropurpurea*, *luteotacta*, *pseudointegra*, *fellea*, *olivacea*, *cyanoxantha*, *delica*, *chloroides*. Les deux dernières ont pu être comparées : c'est évident, les deux espèces sont bien ici.

Une russule de forme blanche, à priori non identifiée, s'est révélée par son jaunissement très net, deux heures plus tard : c'était une *luteotacta*, un peu trop fraîche et déroutante !



Russula luteotacta
(www.naturamediterraneo.com)

Quelques espèces de Lactaires ne sont pas en reste non plus dans cette hêtraie mêlant les sols basiques et plus acidifiés : *L. vellereus*, *piperatus*, *subdulcis*, *blenius*, *azonites* ... et toujours les discussions sur les roux ...

Arrêt sur les *Collybia*, distinction entre les deux - *dryophila* et *aquosa* - grâce à un bon caractère de terrain donné par notre ami DANIEL GHYSELINCK : « *C. aquosa* possède un pied à base bulbilleuse et rosâtre » c'est clair et bien visible.

A noter : la variété à chapeau pâle de *Boletus erythropus* dénommée *discolor* à ne pas confondre avec *Boletus queletii* var. *discolor* qui est un sosie ! (voir le bulletin « spécial Bolets » de ESTADÈS & LANNOY, FMDS, 2004).

Pas de cortinaires ... (le guide est déçu !) ... mais si, quand même un « Hinnulei » qui restera *C. hinnuleus*, tout simplement !

Après le casse-croûte, nous nous rendons dans le bois de Wève. Nous y trouvons peu d'espèces mais tout de même une belle, pas fréquente, sur souche : *Entoloma euchroum*, tout bleu, très beau !

On se quitte en espérant de la pluie (et plus de chaleur nocturne !) afin de connaître de meilleures poussées dans les semaines à venir ...

Dimanche 14 septembre Suivi des populations de Gentianes en Lesse-et-Lomme

PIERRE LIMBOURG

*C'est par un temps ensoleillé et chaud qu'une quinzaine de natus se sont retrouvés devant l'église de Tellin pour procéder à l'évaluation du nombre de pieds de gentianes (*Gentianella germanica* et *G. ciliata*) présents dans différents sites de Lesse et Lomme. Cette évaluation s'effectue tous les trois ans, à la mi-septembre, sur les mêmes sites.*

Les sites prospectés cette année ont été les suivants:

1. Lorinchamp à Bure (J6,35,41);
2. Ancienne carrière de Bâtis d'Haut à Bure (J6,35,41) = réserve naturelle domaniale;
3. Le plateau des Pairées à Resteigne, y compris le Tienne des Vignes (J6,34,41) = RND;
4. Ancienne carrière de la Lesse à Resteigne (J6,34,34 et J6,34,43);
5. Prelleu à Ave-et-Auffe (J6,33,23) = RND;
6. Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne (J6,33,13) = RND.

Les sites privés: Dry Haurt à Bure, Côrai (Ehaut) à Tellin-Bure contenant très peu ou pas de gentianes (cf Barbouillons n°226, p. 95) n'ont plus été visités.

Il est important de noter que le site de Bâtis d'Haut venait d'être pâturé lors de notre visite, ce qui explique – du moins nous l'espérons ! - le nombre peu élevé de gentianes observé.

Le tableau ci-dessous résume les observations effectuées depuis 1978, en indiquant, pour chaque site, en premier lieu la population estimée de pieds fleuris de *Gentianella germanica* et en second lieu celle de *G. ciliata*.

	9/9 1978		13/9 1986-87		14/9 1991		7/9 1996		18/9 1999		14/9 2002		17/9 2005		15/9 2008	
	ger.	cil.	ger.	cil.	ger.	cil.	ger.	cil.	ger.	cil.	ger.	cil.	ger.	cil.	ger.	cil.
1. Lorinchamp			MS	CS	CS	3	3C	20	30	30	30	230	30N	10	DS	1C
2. Bâtis d'Haut																
a) hors réserve (entrée)	2M	5C	CS ¹	1C ¹	CS ¹	1C ¹	560 ¹	150 ¹	3C	1D	170	15	CS	1D	(2)	(0)
b) dans la réserve	2M	4C							1C	5C	6C	5C	CS	DS	(2)	(1D)
3. Pairées																
a) plateau	10M	3C	DS	DS			0	0	1	7	9	24	40	12	1D	CS
b) Tienne des Vignes	150	20	DS	1C			0	0	65	0	70	60	CS	2	1D	2C
4. Carrière de la Lesse																
a) plateau sommital							CS	MS	CS	MS	1M	MS	CS	1M	CS	MS
b) niveau inf. + accès											9	105	25	65	3D	2C
5. Prelleu			CS	0			220	0	7C	0	72	0	2C	0	DS	1
6. Gros Tienne			1M	10			13	2	CS	3D	3C	8D	5C	1	1C	2C

¹: Pour l'ensemble hors et dans réserve

D(S): dizaine(s)

C(S): centaine(s)

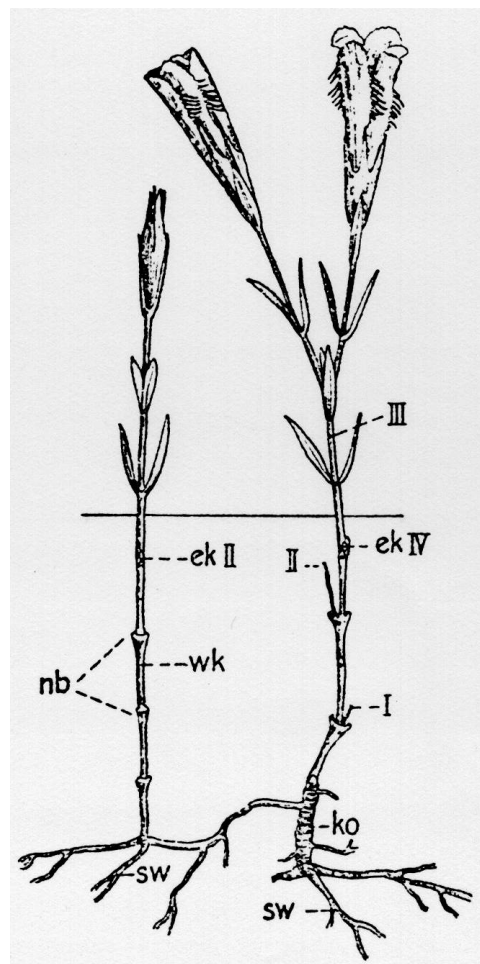
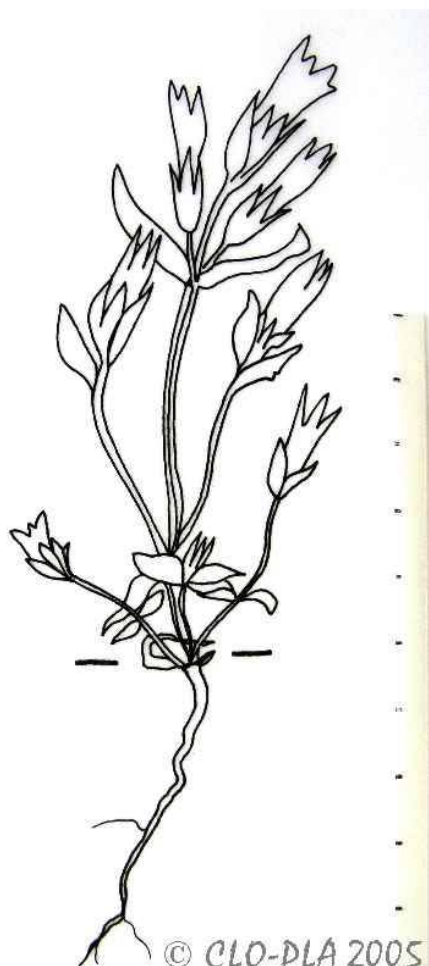
M(S): millier(s)

De façon générale, on enregistre cette année une diminution du nombre de gentianes germaniques au profit de celui de gentianes ciliées. Ce constat est rassurant, car le statut de cette dernière espèce (vivace) était préoccupant il y a trois ans (cf Barbouillons n° 226). Il témoigne par ailleurs des grandes variations que l'on peut observer d'une année à l'autre dans les floraisons, sans que l'on puisse les expliquer, ce qui justifie des observations répétées dans le temps.

Le pâturage par les moutons dans les réserves de Lorinchamp, des Pairées (Tienne des Vignes en particulier) et de Prelleu n'affecte pas les populations de gentianes, en particulier celle de la gentiane ciliée, bien

au contraire. Il en est de même du fauchage périodique effectué au Gros Tienne. Quant à la carrière de la Lesse à Resteigne, les travaux de déboisement pratiqués par les Naturalistes de la Haute-Lesse et les membres du P.C.D.N. de Tellin le 25/02/2006 (cf Barbouillons n°229, p. 17) ont permis de préserver la plus belle population de gentianes ciliées du pays. Cette année, nous avons retrouvé, avec émerveillement, les densités des années 1996 à 2002,

Enfin, signalons que la gentiane ciliée a fait son apparition (réapparition ?) - timide il est vrai - dans la réserve de Prelleu, et a été détectée grâce à l'œil perspicace de notre ami Jean. Cela valait bien une Trappiste, n'est-ce pas ?



Gentianella germanica et *G. ciliata* (www.butbn.cas.cz)

Dimanche 21 septembre Prospection naturaliste et calcul de l'indice biotique des eaux du Ri des Boyès et du Ruisseau de La Vau du Moulin, à Bure et Tellin (2ème partie)

BRUNO MARÉE

Cette activité fait suite à la prospection du dimanche 27 avril 2008 sous la guidance de M.Th. ROMAIN qui s'était concentrée sur les trois principaux affluents de rive gauche du Ri des Boyès : les ruisseaux du Bois de Cheneu, de Tellin et de La Vau de Telnai (Lire Les Barbouillons, n° 242, juillet-août 2008, pp. 7 à 11)

Nous parcourons, cette fois, la vallée du Ri des Boyès, entre Bure et Tellin. Puis, à partir de sa confluence avec le ruisseau de Tellin, le cours d'eau prend le nom de La Vau du Moulin, avant de pénétrer dans la zone calcaire remarquable du Bois des Chenet et de longer la réserve naturelle des Hectais. Enfin, le ruisseau réapparaît dans les prairies pâturées situées à l'est de Belvaux et rejoint la Lesse en aval de ce village, quelques centaines de mètres avant le site des Rapides et le Gouffre de Belvaux.

Les sources

Au départ de l'église de Bure, une trentaine de natu's enthousiastes rejoignent la zone de source par le chemin de Moraicortil vers le Bois de Wève. Nous sommes à proximité de la zone de crête qui délimite le bassin versant de la Lomme, vers l'est, et celui de la Lesse, vers l'ouest. Le Ri des Boyès a opté pour la Lesse et emprunte le chemin des schistes couviniens (Eifélien) avec un tracé parfaitement parallèle à cette assise géologique. Hélas, la zone de source est à sec ! (Le guide le savait déjà !) Il faut aller voir plus bas...

Par la route de Han, nous revenons vers le village et le collège d'Alzon. En bord de route, une petite source aménagée avec deux abreuvoirs à bétail en pierre calcaire alimente un minuscule affluent du Ri des Boyès. A travers une couverture de lentilles, nous plongeons nos passoirs dans l'eau pour débusquer quelques mollusques (*Anisus vortex* et *Anisus leucostoma*), quelques dytiques et une larve de triton alpestre pas très heureuse de notre remue-ménage.

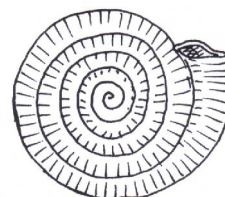
A l'arrière du terrain de sport du collège, le ri des Boyès est mis en souterrain sur plus d'une centaine de mètres pour des raisons qui suscitent une vive discussion entre les participants. Qu'est-ce qui a pu justifier

cette canalisation ? On signale que l'égouttage du collège est en connexion directe avec le ruisseau. On constate que les déchets de tonte des terrains de sport sont accumulés à proximité du lit du ruisseau. Et on va voir plus loin...

ANISUS LEUCOSTOMA



ANISUS VORTEX



0 5 mm

De retour au centre du village, c'est l'occasion d'évoquer grâce à JACQUES DUPUIS le passé glorieux des moines de Saint-Hubert et les vestiges de l'ancienne ferme fortifiée de Bure où peuvent encore être observés les douves, le mur de défense et les traces des chaînes du pont-levis.

Une première station d'analyse biologique du cours d'eau sera effectuée à la sortie de la localité, en direction de Belvaux (Station 1). Résultats : décevants ! (Voir tableaux et commentaires).

La balade nous emmène ensuite par le chemin de Monteveau vers le hall omnisport et l'école communale de Tellin. Nous suivons là, à mi-hauteur, le versant nord de la vallée du Ri des Boyès.

La deuxième station d'analyse se situe en bordure de route, devant l'école communale (Station 2).

Très agréable par cette belle journée ensoleillée et chaude, le pique-nique se prolonge un peu à proximité des installations d'une piste Vita et des restes vandalisés de la signalisation d'un petit arboretum.

Puis, après avoir bien mangé, nous allons « visiter » ce qui devrait constituer la troisième station de notre prospection de ce jour : juste en aval de l'école, le ruisseau de Tellin, en grande partie canalisé et souterrain, rejoint les eaux du ruisseau principal (la Vau du Moulin). Dans sa traversée de la localité de Tellin, il reçoit malheureusement une grande part des égouts des habitations et c'est un cloaque infâme et malodorant qui se jette dans le ruisseau. Pour des raisons d'hygiène et pour préserver la santé de nos membres, nous préférons nous abstenir de la moindre récolte à cet endroit (Station 3) !

Le projet de station d'épuration de Tellin

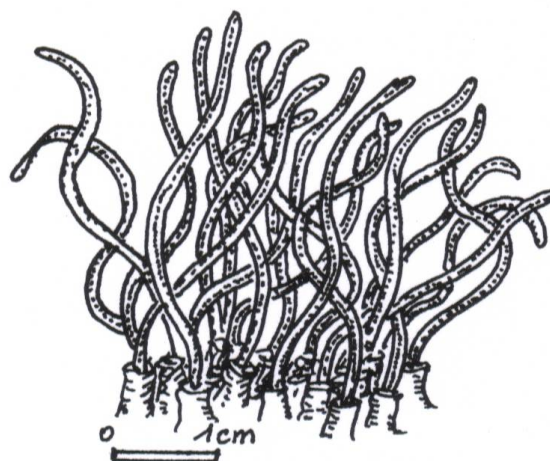
Signalons qu'un projet de station d'épuration est en bonne voie pour la localité de Tellin. Et c'est bien nécessaire !

Les Naturalistes regrettent toutefois qu'on n'ait pas opté ici pour un système d'épuration extensif par lagunage. Le fond de vallée situé en aval de la zone de rejet conviendrait pourtant parfaitement, là où se situe entre autres une grande pessière totalement inintéressante d'un point de vue biologique. On aurait fait d'une pierre plusieurs coups ! Rouvrir la vallée, améliorer la biodiversité du site, installer les grands bassins de lagunage pour épurer les eaux et offrir à l'école une démonstration pédagogique extraordinaire...

On aurait aussi pu démontrer que la Province du Luxembourg possède bel et bien « une ardeur d'avance ». On est loin du compte ! Malgré plusieurs démarches des Naturalistes de la Haute-Lesse, il nous a été répondu qu'il était trop tard pour faire marche arrière. Le terrain destiné à recevoir une station classique (avec beaucoup de béton, un entretien coûteux et une efficacité souvent remise en question !) a déjà été déterminé. Il se situerait du côté du chemin de Monteveau, en pleine zone de campagne : un nouveau chancre architectural dans notre paysage rural !

Tubifex tubifex !

En aval, dans la pessière signalée plus haut, nous réalisons une observation étonnante grâce à la perspicacité de notre ami ROBERT ISERENTANT. De larges et longues bandes rougeâtres marquent plusieurs zones boueuses du lit du ruisseau. Il s'agit de colonies denses de *Tubifex tubifex* qui peuvent littéralement tapisser certaines parties des fonds de cours d'eau pollués où on les trouve généralement avec des larves de chironomes et une espèce de sangsue, seuls capables de supporter des taux d'oxygène très bas, et un haut niveau de pollution organique.



TUBIFEX TUBIFEX

Ces vers de vase mesurent 30 à 40 mm de long pour environ 1 mm de diamètre. Leur corps est rouge en raison de la présence abondante d'hémoglobine dans le sang.

Les colonies peuvent être constituées de milliers d'individus étroitement serrés les uns contre les autres. Chacun a une partie de son corps plongée dans le substrat (vase), dans un tube de mucilage, où il puise sa nourriture et peut consommer, chaque jour, l'équivalent de quatre fois son poids.

Ce tube lui permet aussi de s'enfouir totalement à la moindre alerte, la colonie disparaissant brutalement... pour réapparaître quelques instants plus tard. Installés la tête en bas, c'est l'extrémité postérieure des Tubifex qui dépasse de l'ouverture et bouge vivement en brassant l'eau énergiquement.

Ils peuvent vivre pendant des mois presque sans oxygène et résistent à des records de pollution organique, là où la plupart des autres espèces disparaissent. En cas d'assèchement de leur milieu, ils s'enkystent et peuvent survivre plusieurs semaines, en attendant que les conditions s'améliorent.

Il va sans dire que ces petites bestioles très spectaculaires jouent un rôle pionnier de dépollueur primaire dans les sédiments très pollués en matière organique, mais ils peuvent aussi contribuer à « bio-accumuler » des polluants et à les disperser. C'est ce qu'on appelle le phénomène de bioturbation...

Signalons encore qu'un arrêté du Gouvernement wallon daté du 16 décembre 1993 réglemente la fouille de la vase des cours d'eau et des étangs en vue du prélèvement de Tubifex et de vers de vase (les chironomes, qui sont, en fait, des larves de diptères !). Ces animaux sont en effet très recherchés par les aquariophiles pour l'alimentation des poissons. La récolte nécessite un permis délivré par l'Inspecteur de la DGRNE et aucun prélèvement n'est autorisé entre le 15 mars et le 30 juin.

La capacité d'auto-épuration des cours d'eau

En aval, à hauteur du petit pont de bois permettant de remonter, rive gauche, vers la carrière de « Sohor » (ou du Carroi), nous déterminons une quatrième station dont les résultats démontrent l'extraordinaire capacité d'auto-épuration des cours d'eau et nous confortent dans l'idée qu'un système de lagunage permettrait d'amplifier encore ce processus.

L'indice biotique de 5 est loin d'être satisfaisant, mais en comparaison avec les observations effectuées à la station 3, c'est tout à fait étonnant. Ici, l'eau semble limpide et seule une légère odeur désagréable persiste...

Perte et résurgence du Ruisseau de La Vau du Moulin

Quelques dizaines de mètres plus bas, en entrant dans la zone des calcaires givetiens, le cours d'eau disparaît totalement en sous-sol. On sait que la plus grande partie de ces eaux « résurge » en bordure de la Lesse, en amont de Belvaux. Les traces de surface observées à hauteur du site des Hectais et les accumulations de branchages démontrent toutefois qu'en période de crue un important débit aérien peut circuler ici. Il n'en est rien lors de notre passage et l'ensemble du lit est à sec jusqu'au retour dans la zone schisteuse et dans les prairies situées à l'est de Belvaux. C'est là que nous réalisons une cinquième et dernière analyse biologique des eaux (Station 5). Un très faible débit occupe encore le fond du lit fortement perturbé par le piétinement du bétail et des chevaux. Comment appliquer ici les réglementations de la Région wallonne qui tendent à empêcher l'accès du bétail aux rivières ? Ici, le cours d'eau traverse les prairies et, sur toute sa longueur, le bétail le traverse, dégrade les berges et abandonne sur place une masse imposante de matières fécales...

Après cette dernière prospection, l'équipe au complet remonte le ruisseau, traverse le petit pont de bois menant vers la carrière de « Sohor ».

La carrière de So Hor (ou du Carroi)

L'ancienne carrière de calcaire givetien (Gv a), où l'on observe quelques pieds de Gentiane ciliée (*Gentiana ciliata*), est aussi appelée « carrière Pilette » d'après l'Atlas du Karst Wallon publié par la commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Spéléologiques (CWEPS). On y signale aussi la présence d'une caverne dont nous observerons l'entrée marquée par un très bel affleurement dont les strates plissées présentent un décollement assez inquiétant au niveau des joints de stratification. Protégée par un grillage et un fil barbelé, la grotte qui s'ouvre là est constituée d'une galerie unique, concrétionnée, de 19 m de long et de 1 à 5 m de large.

Après cette observation géologique, le retour vers Tellin se fait par les campagnes et un lotissement où s'alignent, devant les maisons, de hautes murailles de bois de chauffage...

Le transport des chauffeurs vers Bure s'organise pendant que la terrasse accueillante du bistrot des Jeunes de Tellin satisfait les naturalistes assoiffés...

Une sixième station sera encore analysée quelques jours plus tard (le jeudi 25/09/08) en compagnie de MARIE-THÉRÈSE ROMAIN et de JEAN LEURQUIN pour compléter la prospection du cours de ce ruisseau des Boyès et de la Vau du Moulin. Cette station se situe en bordure de la petite route Belvaux-Wavreille, en face de la carrière dite du « Maupas », quelques centaines de mètres avant la confluence avec la Lesse (Station 6).

Les stations (en résumé):

1. Ri des Boyès – Route Bure-Belvaux – Prairie pâturée – Altitude : 260 m – Largeur < 1 m – Éclairement moyen, le minuscule cours d'eau en grande partie recouvert par une prolifération significative d'orties – Substrat de gravier et de vase.
2. Ri des Boyès – En amont de l'école communale – Bord de route, feuillus et jardin privé – Altitude : 230 m – Largeur = 1 m – Éclairement moyen – Substrat : gravier, sable et vase.
3. Confluence Ri des Boyès et ruisseau souterrain de Tellin (+ égouttage de la localité), en aval de l'école communale – Couvert forestier de feuillus (aulnaie) – Altitude : 225 m – Éclairement moyen – Substrat indéfinissable ! - Pas de récolte !
4. Ruisseau de la Vau du Moulin, à hauteur du pont de bois et du sentier remontant, rive gauche, vers la carrière de Sohor, peu avant les pertes karstiques – Couvert forestier de feuillus – Altitude : 210 m – Éclairement moyen – Largeur ≥ 1 m – Substrat : galets, gravier.
5. Ruisseau de la Vau du Moulin, dans les prairies de Belvaux, en aval de la petite résurgence correspondant au retour des assises schisteuses – Prairie pâturée – Altitude : 190 m – Éclairement bon – Largeur ≤ 1 m – Substrat : galets, vase.
6. Ruisseau de la Vau du Moulin, en bordure de route Belvaux-Wavreille, à hauteur de la carrière du « Maupas » – Aulnaie – Altitude : 175 m – Éclairement moyen – Largeur : ≥ 1 m – Substrat : galets, gravier.

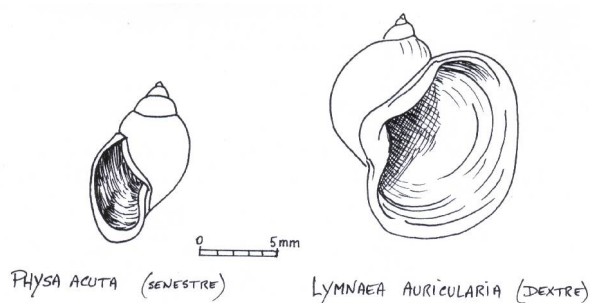
INDICE BIOTIQUE

Tableau des Unités Systématiques (U.S.) récoltées par station

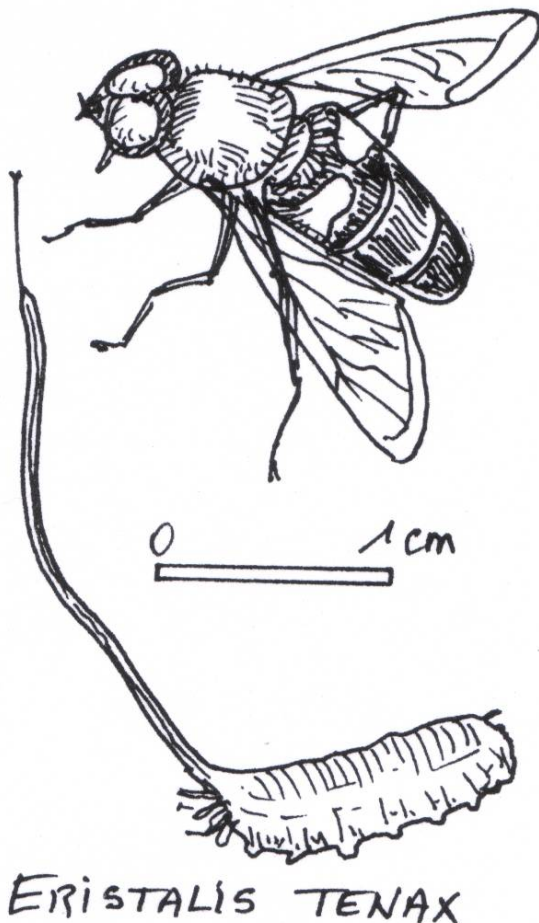
PLANAIRE (Genres)		LARVES D'INSECTES			
Polycelis		EPHEMERES (Genres)		TRICHOPTERES (Familles)	
Dugesia		Ecdyonurus		Hydropsychidés	
Dendrocoelium		Rhithrogena		Glossosomatidés	
OLIGOCHETES (Familles)		Epeorus		Rhyacophilidés	
Tubificidés	4	Ephemera		Philopotamidés	
Naididés		Caenis		Polycentropidés	
Autres	124	Baetis	2 56	Séricostomatidés	
SANGSUES (Genres)		Ephemerella		Leptocérédés	6
Piscicola		Torleya		Odontocérédés	
Glossiphonia (Clepsine)	5	Paraleptophlebia		Brachycentridés	
Erpobdella		Autres		Goéridés	
Autres				Limnéphilidés	6
		PERLES (Genres)		Lépidostomatidés	
MOLLUSQUES (Genres)		Taeniopteryx		Autres (ou indéterminés)	
Bivalves		Leuctra		DIPTERES (Familles)	
Unio		Protonemura		Blépharocérédés	
Sphaerium		Perla		Stratiomyidés	
Pisidium		Chloroperla		Simuliidés	
Gastéropodes		Isoperla		Ptychoptéridés	
Theodoxus (Nérítine)		Autres		Culicidés	2
Bithynia		LIBELLULES (Genres)		Cératopogonidés	
Ancylus	56	Calopteryx	1246	Chironomidés	1245
Anisus (Planorbe)	1	Cordulegaster		Tipulidés	2 4
Limnaea	12456	MEGALOPTERE (Genre)		Rhagionidés	
ARTHROPODES		Sialis		Syrphidés	1
Crustacés (Familles)		PLANIPENNE (Genre)			
Astacidés (Ecrevisse)		Osmylus			
Gammaridés	2 56	INSECTES - (Larves ou adultes)			
Asellidés	2 6	HEMIPTERES (Genres)		COLEOPTERES (Familles)	
		Aphelocheirus		Hélodidés	
		Gerris		Gyrinidés	
		Autres	2 6	Dryopidés	
				Dytiscidés	1245

Commentaires

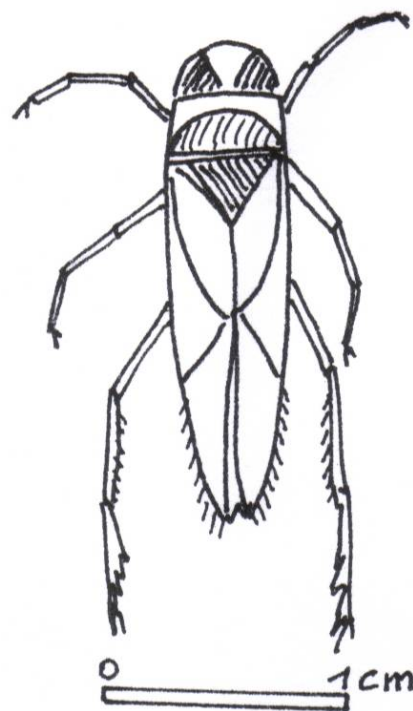
La **station 1** bénéficie de la présence de plusieurs gastéropodes aquatiques qui déterminent ici le groupe indicateur de l'exigence optimale (Mollusques à une coquille). On signalera *Anisus leucostoma*, *Lymnaea auricularia* et *Physa acuta*, cette dernière que l'on retrouvera dans presque toutes les stations.



En tenant compte d'une diversité de 7 Unités Systématiques, on peut attribuer l'indice biotique de 5 pour cette station du Ri des Boyès : une mise en évidence de la forte pollution du ruisseau confirmée par l'abondance de l'éristale gluante (*Eristalis tenax*), un syrphidé appelé aussi « Queue-de-rat ». Cette larve blanchâtre présente un corps rond d'une quinzaine de millimètres prolongé par un appendice en forme de siphon qui peut atteindre près de 50 mm de longueur et sert à la respiration. Grâce à cela, la larve peut vivre dans des eaux très polluées et très pauvres en oxygène dans lesquelles elles se nourrissent de substances organiques déposées dans la vase. Adulte, l'insecte se nourrit de pollen et de nectar et on peut le voir toute l'année lors des journées chaudes et ensoleillées, surtout en août et en septembre. Il existe de nombreuses espèces d'éristales...



Un petit alevin indéterminable nous laisse soupçonner une amélioration de la qualité des eaux le la **deuxième station**, ce que confirme la présence d'un éphéméroptère du genre Baetis et des hémiptères comme la nèpe d'eau (*Nepa rubra* ou *N. cinerea*) ou le notonecte (*Notonecta sp.*). Les larves de mouches et de moustiques (culicidés, chironomidés, tipulidés) restent abondantes à cet endroit, mais les éristales ne trouvent plus suffisamment de matières organiques pour satisfaire leur grand appétit. L'amélioration se marque par un I.B. de 6.



NOTONECTA GLAUCA

Station 3 ! On passe... pour éviter l'asphyxie et la contamination bactériologique des prospecteurs... !

En **station 4**, malgré un résultat très faible (I.B. 5), la prospection permet de mettre en évidence l'étonnante capacité d'auto-épuration du cours d'eau dans lequel nous n'aurions jamais osé plonger les mains, ni même les passoirs, quelques centaines de mètres plus haut ! Ici, l'odeur est très supportable !

INDICE BIOTIQUE

Les résultats de la **station 5** sont à considérer avec précaution. Le débit du ruisseau, depuis sa résurgence, est très faible et il est plus que probable que la zone soit totalement à sec à certains moments de l'année. Le passage du bétail dans le cours d'eau est aussi un facteur très défavorable pour cette station. Résultat : Baetis et Ancyclus comme groupes indicateurs et 8 U.S., soit un I.B. de 5.

Dans les haies qui bordent le cours d'eau, JEAN LEURQUIN relève la présence de *Crataegus media*, un hybride de nos habituelles aubépines à un style (*C. monogyna*) et à deux styles (*C. laevigata*). L'arbuste porte des cenelles renfermant une seule graine et d'autres à deux graines !

Les résultats de la **station 6**, analysée quelques jours plus tard, démontrent aussi la capacité des cours d'eau à retrouver assez rapidement une certaine biodiversité aquatique, même si le résultat est encore loin d'être satisfaisant ici.

Malgré sa circulation au milieu des prairies pâturées, le ruisseau, malheureusement pâturé lui aussi, retrouve un I.B. de 7. Au moins deux familles de larves de trichoptères à fourreau y sont représentés : Leptocérédés et Limnéphilidés.

Tableau récapitulatif et simplifié des observations d'analyses biotiques

N° de station	Groupe(s) faunistique(s) le(s) plus sensible(s)	Nbre total U.S.	I.B.
1	3 mollusques à coquille	8	5
2	Ancyclus + Ephéméroptère (Baetis)	12	6
3	Pas de récolte !	?	?
4	Ephéméroptère (Baetis)	9	5
5	Ancyclus + Ephéméroptère (Baetis)	8	5
6	2 trichoptères à fourreau	9	7

En guise de conclusion...

Le Ruisseau de La Vau du Moulin, alimenté par le Ri des Boyès, en provenance de Bure, et les différents affluents de Tellin, présentent une qualité biologique des eaux assez faible. Jusqu'à la zone de confluence avec la Lesse, la pollution est évidente : ce n'est pas un cadeau pour la Lesse !

Les projets d'épuration des eaux sont donc les bienvenus et il faut espérer qu'il s'agira d'aménagements compatibles avec les caractéristiques rurales et forestières des zones traversées par ces ruisseaux.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse resteront attentifs à l'avenir de ces eaux de surface. Merci à tous ceux qui ont accepté d'y plonger leur petite passoire !

Samedi 27 septembre Promenade à Ochamps – Les sources de la Lesse

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Cette activité naturaliste poursuivait un double objectif : d'abord une attention particulière à la détermination des champignons – automne oblige –, ensuite un regard attentif à l'état des sources de la Lesse et particulièrement aux aménagements humains, compatibles ou non avec le respect de la biodiversité des berges.

Deux boucles étaient prévues au programme. La première devait nous conduire des sources au moulin de « La Goutelle » ; la seconde dans le bois du « Bané » où le ru des Gouttes conflue avec d'autres ris pour former le ruisseau de Mainripré, un affluent qui se jette dans la Lesse en aval du village. Les nombreuses haltes et observations mycologiques diverses n'ont pas permis de visiter le second site.

C'est donc avec beaucoup de minutie que le premier tronçon a été exploré dans le souci de réaliser un état des lieux des problèmes de dégradation de la Lesse naissante. Cette activité visait à contribuer à l'inventaire réalisé dans le cadre du Contrat Rivière Lesse. Les problèmes répertoriés dans une base de donnée devraient permettre de présenter aux gestionnaires des cours d'eau des actions de restauration. Nous avons donc, tout au cours de notre promenade, été attentifs aux différentes thématiques : déchets, entraves, érosion, ouvrages, patrimoine culturel, paysage, protection des berges, rejets et captages².

Les sources de la Lesse

Pour les habitants d'Ochamps, il n'existe qu'une seule source, la plus haute évidemment, et qui se trouve sur leur territoire. En grande dévote, l'institutrice primaire d'Andrée prétendait d'ailleurs que la Lesse naissait dans la cave de Monsieur le curé ! Un simple regard sur une carte permet de repérer un très grand nombre de sources. La plus élevée est celle du ruisseau de Lambéterme. Elle sort de terre à 478 m d'altitude sur le territoire de Libramont. Nous sommes en effet proches du plateau de Recogne qui forme la ligne de partage des eaux des bassins de la Semois (la

Vierre), de la Meuse (Lesse et Ourthe) et du Rhin (Sûre).

Le chemin d'accès – laie aménagée et élargie en ligne de tir pour la chasse – nous conduit directement sur ce que la carte IGN renseigne comme « la » source de la Lesse (473 m). Première intervention humaine : le site a perdu son aspect naturel car un étang, maintenant abandonné, y a été aménagé (entrave, ouvrage !). La digue est bien présente mais apparemment le débit insuffisant a découragé, heureusement, les propriétaires d'en continuer l'entretien. La nature a repris ses droits. Le marécage s'est peuplé de plantes aquatiques (glycérie, chanvre d'eau, cardamine amère, etc) et même de ligneux (aulnes, saules, etc). Après ce premier outrage, la rivière se retrouve donc capable d'accueillir une multitude de plantes, d'insectes, de batraciens... de quoi recréer une niche écologique originale.

Pas pour longtemps ! Il faut nous écarter du tracé du ruisseau et longer la hêtraie « Devant le Bané » pour constater qu'une jeune pessière impénétrable couvre la Lesse (protection des berges !). Premier passage en « apnée » pour notre jeune fille. Suit une pessière d'une soixantaine d'années aménagée sur sol drainé. Ici, la rivière est bien visible mais, comme la lumière ne pénètre pas suffisamment, les berges sont nues et l'érosion accélérée (érosion et protection des berges !).

Enfin de la lumière ! Profitant d'un chemin d'accès carrossable, le propriétaire de la parcelle suivante a opté pour un autre type d'aménagement plus récréatif : deux étangs, une réserve de bois de chauffage et un espace ouvert pour accueillir des scouts, avec pour conséquence une place à feu importante... où on ne brûle pas que du bois (déchets !). Une fosse à déchets aménagée

² Les remarques formulées apparaissent entre parenthèses dans le texte.

à l'orée de la forêt nous a permis d'admirer une colonie spectaculaire de pezizes oranges d'une vitalité exceptionnelle. Mais qu'y a-t-il sous le remblais ? Il n'empêche que le lieu est intéressant pour son paysage ouvert mais est fortement « dénaturé ». Il marque la limite extrême de l'espace réservé traditionnellement au pâturage. On y trouvait jadis les belles prairies de fauche avec leur flore si diversifiée.

Le morcellement de ces prés de fauche était sans conséquence avant la mécanisation de l'agriculture. Mais, après la dernière guerre, le nombre d'exploitations a fortement régressé. Les héritiers de ces parcelles ont jugé plus économique de les enrésiner. Dans les lieux plus humides, ils ont creusé de nombreux drains pour étendre les pessières jusque sur les rives du ruisseau³. La parcelle que nous avons traversée est encombrée de bois morts et d'arbres déracinés. Elle est le mauvais exemple d'une monoculture d'épicéas installée sur un sol inadéquat et abandonnée par manque de rentabilité (entraves, protection des berges !). Dans ce désert écologique, le mycélium des champignons est à l'ouvrage et décompose progressivement la litière. De nombreux carpophores pointent le bout de leur chapeau et défient les mycologues avertis. Pointons deux espèces intéressantes : *Lactarius pallidus* et *Cortinarius variipes* (ou proche). La liste des 60 espèces peut être consultée auprès de Marc Paquay.

La prairie suivante est abandonnée depuis longtemps. La canche cespiteuse, le chiendent commun et l'angélique dominent les espèces végétales. Les parties humides (détérioration du bief d'abîssage) s'élargissent et offrent un bel exemple de biodiversité. L'endroit présente un intérêt paysager incontestable... à préserver. L'endroit est idéal pour sortir le pique-nique tout en profitant de la douceur des rayons du soleil. Les conversations vont bon train et chacun exprime son point de vue sur les actions à mener dans le cadre des projets Contrat Rivière et LIFE. Gestion, non intervention... les arguments se croisent et illustrent bien la complexité des choix. En

guise de dessert, Bruno mesure l'indice biotique du ruisseau qui abandonne ici son statut de « non classé » pour se hisser en 3^e catégorie. Nous remarquons quelques dégradations sur la rive gauche. Le passage régulier du bétail amorce de légères coulées de terre dans le talus des berges (érosion !).

La Goutelle

Nous voici déjà dans l'espace exploité par la ferme de La Goutelle. Les prairies peu amendées n'offrent guère de danger de pollution aux nitrates. Malheureusement, la clôture qui délimite les parcs ne protège la rivière que sur une rive. Un constat qui se multiplie en aval jusqu'à Ochamps (protection des berges !).

Mais ce n'est que peccadilles par rapport au spectacle qu'offre l'environnement de l'ancien moulin de La Goutelle. Jadis ce coin semblait idyllique. Le site était un but de promenade et inspirait de nombreux peintres ou photographes qui se déplaçaient pour en tirer des cartes postales. Aujourd'hui, les carcasses de voitures disputent la place aux déchets de toutes sortes, abandonnés autour de la ferme (déchets, protection des berges, rejets, etc !). Le laxisme des autorités communales ne pourra faire bon ménage avec les actions à mener dans le cadre du Contrat Rivière.

Sur les pas du herdier

Le chemin du retour nous conduit vers un point de vue intéressant. De là, on peut appréhender l'ensemble du site qui fut le théâtre du premier choc entre les armées allemandes et françaises, le 22 août 1914. Les troupes françaises, occupées à traverser la forêt de Luchy, ont été « cueillies » à leur sortie du bois avant de devoir se replier... en catastrophe pour, au pas de charge, rejoindre la Marne où le front s'est stabilisé. Le chemin du herdier traverse des pessières et conduit au bois « Devant le Bané ». Encore quelques observations de têtes de sources, de champignons... et nous nous retrouvons à notre point de départ avant de « siroter » un rafraîchissement à la terrasse de la « Pêcherie » de Libin. Le climat ardennais n'est pas aussi sévère que le prétendent nos amis de Famenne !

3 Le nouveau code wallon vient de porter à 12 mètres la distance entre la rivière et les premières plantations de résineux.

Dimanche 28 septembre Promenade familiale à Han-sur-Lesse: dernières fleurs, premiers champignons, fruits d'automne

ARLETTE GELIN

Soucieux de sensibiliser le citoyen aux richesses de notre patrimoine et à sa protection, les Naturalistes de la Haute-Lesse invitent régulièrement, par voie de presse, les habitants de la région à l'une ou l'autre de leurs sorties.

La promenade se déroulera ce dimanche après-midi dans l'un des plus beaux endroits du Parc National de Lesse-et-Lomme (PNLL) : les rochers de Serin (Belvédère), le Fond Saint-Martin et la Chavée de la Lesse.

Heureux de profiter d'une des dernières journées ensoleillées de la saison, les promeneurs, nombreux et émerveillés par la beauté du paysage, découvrent la dernière vague des floraisons qui se succèdent tout au long de l'année sur cette falaise calcaire. D'innombrables *Aster linosyris* se dressent vers le soleil comme des milliers d'étoiles d'or : cette rare composée à fleurs tubulées se complaît dans certains rochers calcaires thermophiles du district mosan.

Les globulaires, les œillets des Chartreux, le thym et la sarriette sont encore en fleur ; les hampes florales desséchées de la libanotide des montagnes dominant la végétation rase et bien adaptée aux conditions extrêmes de température qui règnent sur ces sols pierreux très filtrants.

La vue est captivante et le public s'attarde dans l'enfilade des pelouses calcaires : c'est le moment d'expliquer la géomorphologie du paysage qui se présente à nos yeux . La regrettable mainmise d'une société privée qui s'exerce sur cette exceptionnelle partie du PNLL est évoquée avec regrets.

Une pause et aussitôt les champignons récoltés sous les pins noirs d'Autriche sortent des paniers : la russule amère, le bolet granuleux, l'hébélome à odeur de cacao.

Quelques gales récoltées par MATHÉ sont ensuite observées : le spectaculaire bédégar, caractéristique de l'églantier ; assez gros, il a l'aspect d'une pelote

chevelue de filaments rougeâtres entortillés ; au centre vivent les larves d'un hyménoptère, le cynips de la rose. Une autre galle, celle de la germandrée petit-chêne, provoque sur les feuilles des marges épaisses jaunes et velues qui abritent des larves d'acariens.

Nous descendons vers le Fond Saint-Martin en dévalant la hêtraie-érablaie à scolopendre installée au nord du rocher de Serin. La fraîcheur du lieu a permis une poussée fongique intéressante : le cortinaire aux belles couleurs, l'hygrophore à centre brun et l'hygrophore blanc ivoire... Les amanites phalloïdes pullulent, certaines sont décolorées et ont perdu les attributs qui mettent en garde le mycophage : leur volve est flétrie, l'anneau disparu et les lamelles n'ont plus leur blancheur initiale.

Bruno fait patienter le petit groupe qui prend de l'avance à la Source Saint-Martin et explique le phénomène des eaux qui sourdent à cette endroit bien confidentiel.

Nous suivons le sentier du GR agréablement aménagé au pied du belvédère. Le long de l'ourlet forestier, nous observons en passant les cenelles de l'aubépine, les cynorrhodons de l'églantier, les baies roses quadrilobées du fusain, les grosses baies noires du sceau de Salomon odorant, les faux fruits de la ronce, les baies rouges en épi du gouet et les graines de la clématite des haies avec chacune une longue plumule. Quelques dizaines d'épipactis à larges feuilles en fruit bordent le sentier.

Nous atteignons le ruisseau de la Planche, affluent de la Lesse, non sans avoir remarqué sur le talus un impressionnant terrier habité par une famille de blaireaux. Le retour à Han se fera par l'allée des

PROMENADE FAMILIALE

marronniers, où, grâce aux interventions fermes et répétées des naturalistes, quelques arbres vénérables ont échappé de justesse au projet mégalomane de la Société des Grottes.

Dans ce village touristique, nous n'aurons

aucune peine à trouver une terrasse pour nous désaltérer. Joignant l'utile à l'agréable, deux « petits nouveaux », flores et récoltes à la main, useront « sans abuser » de l'expérience des anciens. Les objectifs de la journée sont atteints.



Fig. 71 Moisson sauvage

Marjorie Blamey

Samedi 4 octobre Sortie mycologique au Banalbois et au Thier des Falizes à Rochefort

ARLETTE GELIN

Situé aux confins de l'Ardenne et de la Famenne, Wavreille, un beau village de Calestienne, nous réunit une fois de plus pour une sortie naturaliste ; nous n'aurons que l'embarras du choix pour notre prospection : Banalbois, bois de Wève, Grande Tinaumont, bois de Rochefort.

ALBERT MARCHAL est notre invité : vétéran de la mycologie, il a suscité chez beaucoup d'entre nous la passion des champignons et il guide régulièrement les naturalistes depuis plus de trente ans.

Ce matin, nous nous tournons vers le Banalbois : il occupe le plateau vallonné de l'anticlinal de Wavreille. Le sous-sol, composé de grès, des schistes et de nodules calcaires, entraîne une diversité fongique exceptionnelle.

Malgré des nuits trop froides pour la saison, nous récolterons dans la hêtraie calcicole une cinquantaine de champignons intéressants. Beaucoup de petites espèces sont dissimulées dans la litière : de délicats mycènes (*Mycena crocata*, *M. flavescens*, *M. hematopus*, *M. pura**), des marasmes tenaces (*Marasmius aliaceus*, *M. quercophilus*, *M. torquescens*), des inocybes odorants (*Inocybe geophyla*, *I. piriodora*), ... Peu de grosses espèces, sauf *Russula olivacea*, *R. pseudointegra*, *R. integra*, *Leccinum scabrum*, *L. quercinum*.

Dans ce lieu d'élection des cortinaires, nous ne récolterons que *Cortinarius anomalus*, *C. largus* et le très beau *Cortinarius calochrous*. Quelques troncs d'arbres pourrissants mériteraient d'être classés, tant ils abritent une mycoflore intéressante : notamment une belle population de *Galerina marginata* mortelles ; elles pourraient être confondues avec *Pholiota mutabilis* comestible et dépourvue d'odeur de farine.

La température avoisine les trois degrés et notre progression est lente. Nous piqueniquons avec plaisir sur un talus ensoleillé.

Afin de satisfaire le souhait de notre mentor, nous prospectorons l'après-midi la hêtraie calcicole du Thier des Falizes. Mélangée de chênes, d'érables, de merisiers, de tilleuls,

de charmes, d'alisiers..., elle offre de ce fait une belle variété de champignons.

Quelques robustes cortinaires suscitent l'intérêt et l'admiration :

- *Cortinarius cliduchus* (= *C. vitellinopes*) : chapeau furfuracé, lames blanches, stipe à bracelets jaunes,
- *Cortinarius glaucopus* : gros bulbe marginé, haut du pied glauque,
- *Cortinarius calochrous* : lamelles remarquablement lilas rosé,
- *Cortinarius splendens* : chapeau, pied, lamelles, chair jaune vif.

Trois *Suillus tridentinus* (bolet du Trentin) sont récoltés sous mélèze ; rarissimes, ils possèdent des pores décurrents et, dicit ALBERT MARCHAL, n'ont jamais été rencontrés en Belgique ailleurs que dans la région de Rochefort.

Très spectaculaires, des *Clavaria pistillaris* (clavares en pilon) se dressent, ton sur ton, dans les feuilles mortes. Près d'elles, *Lepiota clypeolaria* var. *ochraceosulfureus* se signale par son pied jaune laineux. Trois inocybes à odeur suave passent de nez en nez :

- *Inocybe bongardii* rougissant, à odeur de benjoin,
- *Inocybe corydalina* également à odeur de benjoin, mais à mamelon olivacé,
- *Inocybe piriodora* typiquement calcicole et à odeur de poire.

Un grand mycène lavé de brun rougeâtre est déterminé comme *Mycena maculata*. BERNARD CLESSE rectifiera ultérieurement cette détermination par *Mycena zephyrus* ; qui vient essentiellement sous conifères.

Deux dernières trouvailles : *Lactarius pallidus*, hôte habituel des hêtraies, et *Lactarius uvidus*, qui possède un lait qui tache les lames et la chair de violet.

Le soleil disparaît à l'horizon et la température chute brusquement. Forts de la centaine d'espèces récoltées, nous irons les

revoir bien au chaud à la maison. Merci à ALBERT MARCHAL et à son poulain BERNARD pour leurs déterminations subtiles autant qu'assurées.

* *Mycena pura* : ce joli mycène rose violeté peut être confondu grossièrement avec *Laccaria laccata* var. *amethystina*. Il vient d'être à l'origine de l'intoxication d'une famille entière. Attention donc : tous les champignons violets ne sont pas comestibles, comme on l'affirme parfois avec légèreté.

Liste des espèces observées

a) « Banal Bois », Wavreille

1. *Amanita citrina*
2. *Ascocoryne* sp.
3. *Bisporella citrina*
4. *Chalciporus piperatus*
5. *Clitocybe inversa*
6. *Clitocybe nebularis*
7. *Collybia confluens*
8. *Collybia dryophila*
9. *Collybia kuehneriana*
10. *Collybia peronata*
11. *Coprinus comatus*
12. *Cortinarius anomalus*
13. *Cortinarius calochrous*
14. *Cortinarius largus*
15. *Galerina* cf. *hypnorum*
16. *Galerina marginata*
17. *Geastrum sessile*
18. *Hydnum rufescens*
19. *Hymenoscyphus fructigenus*
20. *Hypholoma fasciculare*
21. *Hypoxylon fragiforme*
22. *Inocybe geophylla*
23. *Inocybe geophylla* var. *lilacina*
24. *Inocybe petiginosa*
25. *Lactarius blennius*
26. *Lactarius chrysorrheus*
27. *Lactarius fulvissimus*
28. *Lactarius pallidus*
29. *Lactarius vellereus*
30. *Leccinum* cf. *quercinum*
31. *Leccinum scabrum*
32. *Lycoperdon perlatum*
33. *Lycoperdon piriforme*
34. *Macrolepiota rhacodes*
35. *Marasmiellus ramealis*
36. *Marasmius alliaceus*
37. *Marasmius quercophilus*
38. *Marasmius rotula*
39. *Marasmius torquesens*
40. *Merulius tremellosus*
41. *Mycena crocata*
42. *Mycena flavescens*
43. *Mycena galericulata*
44. *Mycena haematopus*
45. *Mycena inclinata*
46. *Mycena pelianthina*
47. *Mycena pura*
48. *Mycena rosea*
49. *Oudemansiella mucida*
50. *Pluteus cervinus*
51. *Pluteus* sp.
52. *Psathyrella piluliformis*
53. *Ramaria stricta*
54. *Rhytisma acerinum*
55. *Rickenella fibula*
56. *Ripartites metrodii*
57. *Russula fragilis*
58. *Russula krombholzii* = *atropurpurea*
59. *Russula olivacea*
60. *Russula pseudointegra*
61. *Russula vesca*
62. *Schizopora paradoxa*
63. *Skeletocutis nivea*
64. *Stereum* cf. *subtomentosum*
65. *Trametes* cf. *pubescens*
66. *Xylaria hypoxylon*

b) « Rond du Roi », Rochefort

1. *Clavariadelphus pistillaris*
2. *Clavulina cinerea*
3. *Clitocybe nebularis*
4. *Clitocybe phaeophthalma*
5. *Collybia confluens*
6. *Collybia peronata*
7. *Coprinus comatus*
8. *Coprinus micaceus*
9. *Cortinarius* cf. *splendens*
10. *Cortinarius glaucopus*
11. *Cortinarius infractus*
12. *Cortinarius vitellinopes*
13. *Crepidotus mollis*
14. *Cystolepiota bucknallii*
15. *Helvella crispa*
16. *Hemimycena cucullata*
17. *Hydnum repandum*
18. *Hygrophorus* cf. *lindtneri*
19. *Hygrophorus eburneus*
20. *Hypholoma fasciculare*
21. *Hypoxylon fragiforme*
22. *Inocybe bongardii*
23. *Inocybe corydalina*
24. *Inocybe piriodora*
25. *Laccaria amethystina*
26. *Laccaria laccata*
27. *Lactarius* cf. *uvidus* var. *pallidus*
28. *Lactarius fulvissimus*
29. *Lepiota ochraceosulfurescens*
30. *Mycena flavescens*
31. *Mycena galopus*
32. *Mycena maculata*
33. *Mycena pelianthina*
34. *Mycena pura*
35. *Mycena rosea*
36. *Russula ochroleuca*
37. *Stereum ochraceoflavum*
38. *Stropharia caerulea*
39. *Suillus tridentinus*
40. *Xerula radicata*
41. *Xylaria hypoxylon*

Samedi 11 octobre Prospection malacologique (et autres ...) sur le Tienne d'Inzéri, à Wellin

BRUNO MARÉE

Outre la poursuite de l'inventaire faunistique et floristique de notre région, l'objectif de la prospection de ce jour était d'évaluer l'impact d'un vaste projet immobilier concernant cette colline calcaire située au nord de Wellin et dont la présence constitue un remarquable écran de verdure entre la localité et le site de la carrière du Fonds de Vaulx et de l'autoroute E 411.

Le projet immobilier

Dès le mois de janvier 2006, quand le projet fut dévoilé pour la première fois, la commission de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse s'était clairement positionnée sur cette opération immobilière et avait adressé un courrier à l'administration communale de Wellin. En voici les principaux arguments :

« Dans le cadre de l'enquête publique en cours, suite à la réunion de concertation du 16 janvier, les Naturalistes de la Haute-Lesse tiennent à exprimer leur opposition à ce projet urbanistique incompatible avec les spécificités du caractère rural de l'habitat dans la région de Wellin. L'éloignement par rapport au centre historique de la localité, l'isolement du site pressenti pour le lotissement, sa situation topographique dominante et, donc, visible de très loin, sont autant d'éléments qui plaident en défaveur du projet. Dans une commune fondant son développement touristique sur la qualité indéniable de ses paysages, conformément à un souci de respect d'un « Développement durable », il va de soi que le lotissement du Tienne d'Inzéry constituerait une dégradation irréversible de cet atout économique primordial de la commune de Wellin. »

En outre, les travaux d'aménagements du bâti et des voiries impliqueraient forcément un important déboisement de la zone concernée, alors que celle-ci constitue un remarquable îlot de verdure formant écran, au nord de Wellin, avec le site des carrières et la proximité de l'autoroute E 411.

Si le territoire concerné par le projet n'avait pas été repris en zone à bâtir, au Plan de

secteur, il est évident que l'ensemble aurait bénéficié du statut Natura 2000, comme c'est le cas pour les tiennes jouxtant celui d'Inzéry et toute la zone située au nord. Or, cette dénomination de zone à bâtir résulte de la modification légale, en 1997, des zones prévues initialement comme Parc résidentiel. Il en résulte que l'opération n'a pas nécessairement tenu compte des spécificités locales inhérentes à un site sensible comme celui dont il est question ici.

Ainsi, l'annexe VIII de la Liste des habitats naturels prioritaires visés à l'annexe 1 de la Directive 92/43/CEE présents sur le territoire de la Région Wallonne désigne la zone concernée sous l'appellation de « Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire » (Code 6210). La colline était encore occupée par une plantation de pins jusqu'à la fin des années 1980 et fut réouverte, depuis lors, ce qui offre un nouveau potentiel biologique évident pour l'ensemble du site.

Enfin, la Carte d'évaluation biologique de la Belgique publiée par le Ministère de la Santé publique et de la Famille, en 1985, attribue le statut de « Zone de grande qualité biologique » à la totalité du Tienne d'Inzéry. De plus, au bas du versant sud, figure même une petite « Zone de très grand intérêt biologique » qui risque d'être fortement perturbée par les aménagements d'accès au lotissement projeté.

Ces différents arguments nous incitent à réitérer notre opposition au projet présenté à l'enquête publique. Nous espérons que les décideurs auront, eux aussi, le souci de défendre la richesse du patrimoine naturel de notre région et le bien-être de ses habitants. »

Après ce rappel des circonstances et des motivations de notre prospection de ce jour, l'équipe constituée d'une douzaine de membres, parcourt l'ensemble du site en multipliant les observations malacologiques, mycologiques et entomologiques, en fonction des rencontres...

Les mollusques

Du côté des mollusques, signalons la présence de trois clausiliidés : *Clausilia rugosa parvula*, *Cochlodina laminata* et *Macrogastra rolphii*. Le premier colonise les rochers calcaires du versant ouest de la colline surplombé par quelques pieds de genévriers. Les deux autres occupent les litières de l'ensemble du petit massif forestier. Sur le versant sud, principalement en lisière, nous reconnaissons *Helix pomatia* (le Bourgogne) et *Cornu aspersa* (le petit-gris) qui semblent cohabiter pacifiquement, de même que *Cepaea nemoralis* bien présent partout, à proximité des habitations et au pied des haies, en compagnie de *Cochlicopa lubrica*, une espèce dénichée au pied d'un massif d'orties.

Parmi les limaces, nous observerons les très communes *Arion hortensis* et *Arion subfuscus*. Enfin, *Discus rotundatus*, *Vitrina pellucida*, *Oxychilus cellarius* et *Aegopinella pura* complètent notre sommaire inventaire malacologique qu'une prospection plus assidue étofferait davantage. Car, curieusement, les botanistes et les mycologues jugent la progression des malacologues un peu lente ! C'est le monde à l'envers...

Les champignons

Les mycologues sont à la fête : le sous-bois abrite une poussée fongique qui a profité des pluies de la semaine dernière et du retour d'une température assez douce. Nous laisserons le soin aux mycologues de service de dresser la liste des espèces déterminées et nous nous contenterons de signaler l'abondance de *Tricholoma cingulatum*, un Tricholome « ceinturé » qui doit son nom à la présence d'un anneau

membraneux sur le pied, une « zone annuliforme cotonneuse » (dixit COURTECUISSÉ).

C'est un comestible..., mais une autre observation « gastrono-mycologique » clôturera cette matinée de prospection, comme cela sera signalé plus loin...

Les orchidées

Sur le tienne d'Inzéri, menacé d'urbanisation frénétique, les botanistes s'intéressent davantage à deux orchidées bien représentées et pour lesquelles la réalisation du projet immobilier signifierait la disparition inéluctable. Ils repèrent *Epipactis helleborine*, une espèce sciaphile, et, beaucoup plus rare encore, *Cephalanthera damasonium*, une très belle orchidée appréciant aussi l'ombre des sous-bois. Ces deux espèces sont intégralement protégées en Belgique et souffrent principalement de la disparition de leurs biotopes. Le lotissement du Tienne d'Inzéri marquerait, une fois de plus, la disparition d'un milieu accueillant pour notre flore indigène !

L'insecte du jour...

Enfin, une petite observation entomologique : c'est une punaise qui a adopté la veste très naturaliste de PIERRE. Nous déterminons *Notostira elongata*, une espèce assez commune dans les herbes hautes des prairies et... sur la veste de certains naturalistes.

Le Sourd d'Ave

Pour terminer cette matinée en beauté, l'équipe décide aussi de parcourir le site du Sourd d'Ave, la résurgence des eaux du Ri d'Ave, en aval de la carrière du Fonds des Vaulx.

Les macroinvertébrés aquatiques y sont rares, signe assez évident d'une pollution des eaux du ruisseau. Seules, quelques sangsues et une importante population de gammares, ces petites crevettes d'eau douce, occupent le substrat caillouteux de la résurgence.

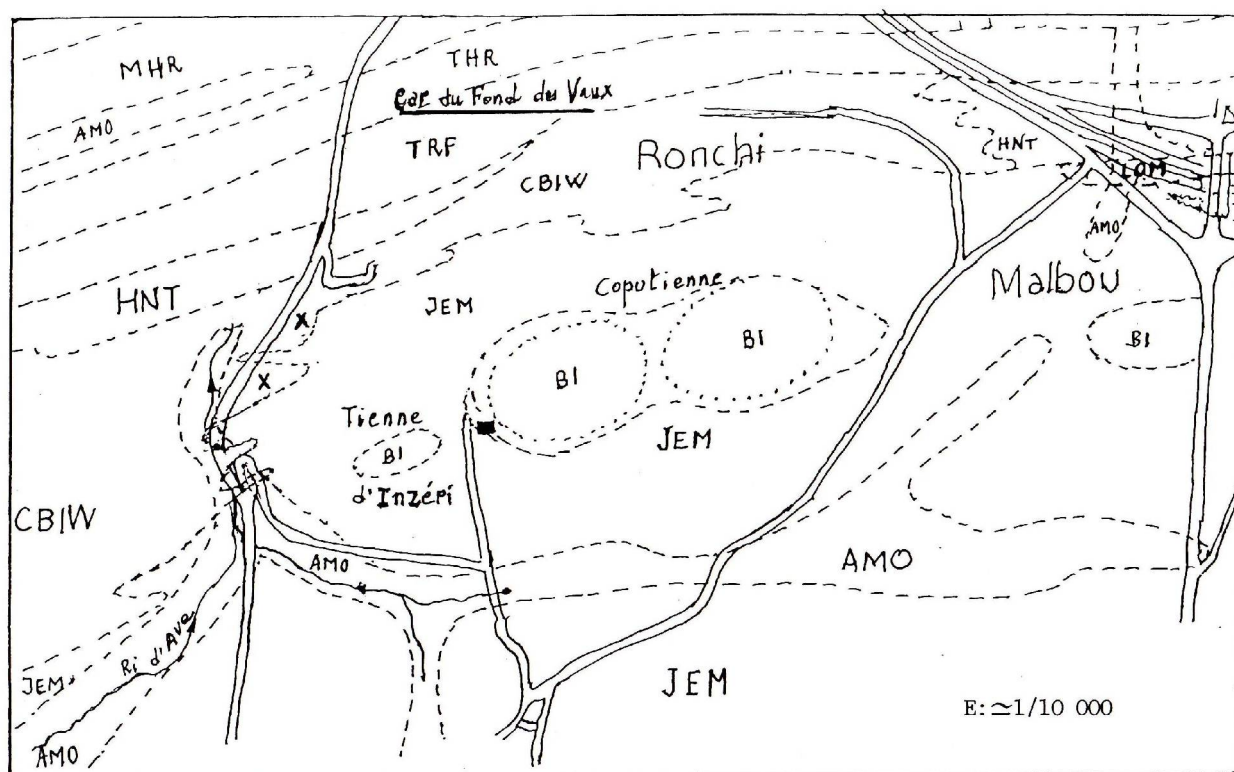
Nous y repérerons quand même trois mollusques dulcicoles : *Lymnaea ovata*, *Ancylus fluviatilis* et *Potamopyrgus antipodarum*.

Enfin, pour préparer le repas de midi, la découverte d'une grande station de *Limacella guttata* comblera d'aise les mycologues gourmands et chacun repartira avec de quoi s'offrir une bonne fricassée, un toast ou une omelette de savoureux champignons offerts par la nature... quand on lui laisse la place pour être généreuse.

Tout à côté de ces champignons, sous un fragment de bois mort, nous observerons encore *Limax cinereoniger*, une de ces limaces mycophages ... elle aussi !

Un souhait...

Que nos descendants puissent encore profiter de la beauté, de la richesse et de la quiétude de ces milieux semi-naturels préservés, jusqu'à ce jour, de la vanité humaine !



— Géologie du site de Coputienne (Wellin) —

AMO = alluvions modernes des vallées

BI = bioherme (organismes constructeurs)

Givétien : MHR = Formation du Mont d'Hairs

THR = F. des Terres d'Hairs

TRF = F. de Trois-Fontaines

Eifelien : HNT = F. de Hanonet (calcaires argileux souvent d'aspect noduleux)

LOM = F. de la Lomme (schistes, siltites, grès soit laminaires bioclastiques, soit carbonatés ou à nodules calcaires)

CBIW = regroupement F. de Couvin, biohermes, F. de Jemelle, F. X

X = F. X (partie supérieure du regroupement : calcaires massifs ou stratifiés, crinoïdiques, dolomitiques, souvent riches en organismes constructeurs)

JEM = F. de Jemelle (schistes et siltites gris à bruns avec, dans le tiers supérieur et localement, des biohermes de calcaire massifs à organismes constructeurs)

CVN = F. de Couvin (calcaires massifs riches en organismes constructeurs)

Les éoliennes de Bure (Tellin)

BRUNO MAREE

Très difficile de se faire une opinion précise sur ce sujet d'actualité !

D'un côté, il y a l'indispensable nécessité de rechercher des alternatives douces et durables à la production d'énergie. Le pétrole, énergie fossile par excellence, voit ses stocks s'amenuiser rapidement suite à notre consommation effrénée et, de l'avis des experts, il en reste tout au plus pour quelques dizaines d'années.

Il y a aussi ce très louable souci de rendre des régions comme la Wallonie indépendante en matière de production d'énergie : on sait où se trouve le pétrole et à qui il rapporte ; le vent appartient à tout le monde !

Il y a encore les contraintes imposées par la commission européenne en matière de production de gaz à effet de serre. Et là, mis à part l'impact de la construction, du transport et de l'édification des éoliennes, leur fonctionnement ne produit plus la moindre particule de CO₂.

Il y a le projet d'une commune engagée dans un processus remarquable de recherche en matière d'économie et de production d'énergie. On ne peut qu'encourager de telles initiatives ! Il y a aussi les retombées financières non négligeables pour la commune qui met à disposition de la société Greenwind des terrains pour l'implantation des éoliennes. On cite le chiffre de 13.000 euros par an et par machine installée.

Il y a une entreprise privée (Greenwind R & D sa) qui défend très logiquement ses intérêts tout en proposant un mode de production d'énergie écologique, sympathique et dans l'air du temps. Les experts de cette entreprise démontrent, chiffres à l'appui, la grande rentabilité des neuf machines qui doivent être mises en place et leur très faible impact environnemental.

D'un autre côté, il y a l'effet surprenant de l'implantation d'un parc éolien dans un paysage rural. L'appréciation paysagère est très subjective : il y a ceux que cela ne

dérange pas ; il y a ceux qui estiment ce chancre visuel totalement inacceptable.

Il y a les conséquences difficilement appréciables de la présence et du fonctionnement des éoliennes sur la faune et la flore. Placées sur des voies migratoires, ces grandes machines qui brassent l'air pourraient perturber le voyage des oiseaux migrateurs. On parle aussi de l'effet direct sur les grands oiseaux (rapaces, cigognes) dont on aurait déjà retrouvé des cadavres percutés par les pales. On parle aussi d'un effet très négatif sur les populations de chauves-souris et certains évoquent même le dérangement éventuel sur le gibier.

Il y a un certain nombre de nuisances directes pour les riverains que les promoteurs auraient peut-être tendance à minimiser : le bruit (surtout la nuit !) dont des infrasons aux effets non négligeables sur la santé, l'effet stroboscopique du passage des pales dans les rayons du soleil et, bien sûr, l'impact visuel et psychologique d'avoir à supporter le mouvement de ces grands ventilateurs, en permanence, dans son panorama.

Il y a encore la dépréciation des biens immobiliers fort appréciés en milieu rural pour leur calme et la qualité de leur environnement. On cite des chiffres de 15 à 30 % de dévaluation du prix des maisons, mais de façon temporaire affirment les défenseurs du projet de parc éolien de Bure.

Il y a enfin, et c'est sans doute là l'élément le plus important, une remise en question de l'efficacité réelle de l'éolien situé à l'intérieur des terres. Les détracteurs affirment, chiffres à l'appui, eux aussi, que les éoliennes édifiées en Wallonie ne sont financièrement intéressantes que pour la société qui les met en place et grâce à la générosité des certificats verts, une subside indirecte très alléchante de la Région wallonne et donc financée par le citoyen. Celui-ci serait, une fois de plus, le dindon de la farce ! Ces

détracteurs défendent, par contre, la mise en place de parcs éoliens en Mer du Nord au bénéfice de la Région wallonne. D'autres, beaucoup moins crédibles, ne jurent que par la production d'énergie d'origine nucléaire...

Alors, quoi ?

On ne peut que regretter l'absence d'une réflexion globale sur la production d'énergie en Région wallonne. En l'absence d'un débat de fond et d'une politique clairement définie sur le sujet, on se trouvera sans cesse confronté au développement de projets isolés, disséminés, en fonction du bon vouloir des entreprises privées. C'est regrettable !

Face à un projet comme celui de Bure-Tellin, les Naturalistes de la Haute-Lesse ne peuvent se positionner et rendre un avis que dans les limites de leurs compétences de naturalistes et avec leur sensibilité de citoyens responsables. Leur argumentation repose sur l'analyse la plus objective possible d'une perception inévitablement subjective du projet. En voici les grands points définis dès l'annonce du premier projet de 6 éoliennes en janvier 2007 :

1. Les Naturalistes de la Haute-Lesse sont favorables au recours aux énergies alternatives non fossiles, au développement d'une production d'énergie d'origine éolienne et, surtout, à la mise en oeuvre de toutes les mesures possibles en matière d'économie des énergies. Les Naturalistes de la Haute-Lesse ne souhaitent pas et n'envisagent pas de s'opposer à la mise en place d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Tellin. Toutefois, l'association émet les plus vives réticences quant au choix spécifique du site d'implantation proposé.

2. Dans le cadre du projet de Bure, la principale réticence de l'association concerne l'impact paysager de l'édification d'éoliennes de grande dimension. Nos paysages constituent, en effet, une richesse patrimoniale primordiale à préserver impérativement. Le choix du site d'implantation des éoliennes de Bure, sur le versant du talus

ardennais, ne nous paraît pas correspondre au choix le plus judicieux en matière de préservation des paysages.

3. La Région Wallonne prépare actuellement la cartographie des sites de grand intérêt paysager de son territoire et prévoit des mesures de protection de ceux-ci. Ne serait-il pas justifié d'attendre les conclusions de ce travail et les contraintes légales qui l'accompagneront ?

4. Dans le cadre de l'étude d'incidence du premier projet de 6 éoliennes présenté en 2007, un premier avis négatif a été émis par les experts en matière d'impact sur l'avifaune et sur les chiroptères. Pourquoi cet avis n'a-t-il pas été divulgué ? Le fait d'ajouter 3 nouvelles éoliennes au premier projet n'aggrave-t-il pas encore cet impact ? Peut-on craindre que la société Greenwind n'ait fait appel à un nouveau bureau d'étude plus conciliant et dont les résultats seront plus conformes à ses attentes ?

5. La localisation des éoliennes sur le plateau ardennais présenterait un effet visuel et un impact écologique moindres. En tenant compte du vent, des facilités d'accès et des possibilités de raccordement au réseau électrique, des sites alternatifs ont-ils été sérieusement envisagés, tout en restant sur le territoire de Tellin ? Les sites des Bois du Bestin ou de Tellin, en bordure d'autoroute, ne pourraient-ils pas constituer des alternatives moins préjudiciables ? La société Greenwind affirme avoir envisagé la chose, mais conclut sur sa non faisabilité. Le « nouveau » bureau d'étude peut-il confirmer cela ?

Y aura-t-il bientôt des éoliennes sur le talus ardennais, à Bure ? Difficile à dire, mais la décision est importante et ne peut être prise à la légère. Non seulement elle engage l'avenir proche des riverains et de tous les habitants de la région, mais elle met en jeu la crédibilité du recours systématique et indispensable aux énergies alternatives. C'est là l'enjeu du choix offert aux citoyens et aux décideurs administratifs et politiques !

Identification des micromammifères à partir de pelotes de régurgitation de la Chouette effraie (*Tyto alba*)

JEAN LEURQUIN

Un grand merci à ROBERT Iserentant, qui a transmis un lot de pelotes provenant d'une grange attenante à son logis de Mormont (Ardenne). L'analyse des pelotes permet de compléter le peu d'informations recueillies jusqu'à maintenant sur l'Ardenne. Ces données sont transmises à l'Unité de recherches en zoogéographie de l'Université de Liège (R. Libois).

OBSERVATIONS

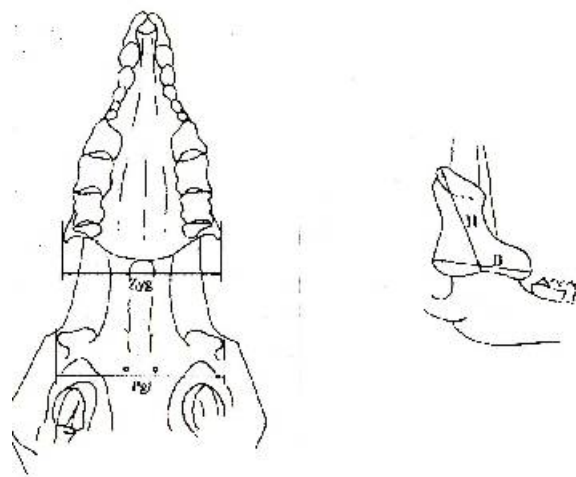
1. Signalons que, au stockage des pelotes en attente de leur décorticage, une multitude de « mouchettes » blanc et noir en sont sorties, s'envolant tous azimuts ! Il s'agit en fait de microlépidoptères dont les imagos, arrivés à terme, se sont vraiment bien accommodés de l'ambiance chaleureuse de notre maison !
2. Dans le tableau, *Apodemus* sp. comprend *A. sylvaticus* et *A. flavicollis* juvénile, le critère de détermination étant la mesure du diamètre antéropostérieur de l'incisive supérieure (comm. R. Libois) :
 - au-delà de 1,25 (-1,30) mm : *A. flavicollis* adulte
 - en dessous de 1,25 mm : *A. sylvaticus* ou *A. flavicollis* juvénile
3. Concernant l'identification des musaraignes *Sorex araneus* et *S. coronatus*, M. PRIBBERNOW (1998) propose de faire la distinction morphologique en calculant les rapports :

- largeur postglénoïde / largeur zygomatique (Pgl / Zyg)
- hauteur / base du processus articulaire de l'hémimandibule (H / B)

Espèce	Pgl/Zyg	H/B
<i>S. araneus</i>	0,99-1,12	1,16-1,47
<i>S. coronatus</i>	0,88-0,99	1,45-1,84

Ces critères n'ayant pas été vérifiés par une analyse des caryotypes des individus à partir desquels ils ont été établis, un certain doute planerait quant à leur valeur réelle.

Cependant, nous avons effectué, à la loupe binoculaire, quelques mesures longues et fastidieuses, qui nous ont permis de confirmer la présence de ces deux espèces très proches dans cette région de basse Ardenne.



4. La prise en compte de 15 pelotes incomplètes a permis de compléter l'inventaire : présence de la Musaraigne musette (*Crocidura russula* : 1 ex.), qui préfère les terrains secs, du Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris* : 1 ex.) et de la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens* : 1 ex.), plutôt fréquente le long des rivières et des étangs.
5. Pour d'autres observations plus générales et pour les références bibliographiques, nous renvoyons le lecteur aux bulletins des Barbouillons n° 232 (nov.-déc. 2006, p. 135-137), n° 233 (jan.-fév. 2007, p. 156), 234 (mars-avr. 2007, p. 14-15).

Analyse des pelotes : tableau récapitulatif

Date de ramassage des pelotes : 02-08-2008

Espèces	Nombre	Pourcentage
<i>Microtus agrestis</i> (Campagnol agreste)	25	10,4
<i>Microtus arvalis</i> (Campagnol des champs)	71	29,6
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Campagnol roussâtre)	10	4,2
<i>Apodemus flavicollis</i> (Mulot à collier)	5	2,1
<i>Apodemus sp.</i>	41	17,1
<i>Mus musculus</i> (Souris grise)	1	0,4
<i>Sorex araneus</i> / <i>S. Coronatus</i> (Musaraignes carrelet et couronnée)	80	33,3
<i>Sorex minutus</i> (Musaraigne pygmée)	7	2,9
Nombre total de proies	240	100
Nombre de types de proies	9	
Nombre de pelotes complètes	72	
Nombre moyen de proies par pelote	3 à 4	

Étude consultée

PRIBBERNOW M., 1998. Biometrische Untersuchungen an Waldspitzmäusen (*Sorex araneus* Linné, 1758) und Schabrackenspitzmäusen (*Sorex coronatus* Millet, 1928). Naturschutz und Landschaftspflege in Brandenburg, Heft 1 : 58-59.

Les derniers travaux Leurquin

Etude botanique des pelouses de la Famenne schisteuse. J. LEURQUIN ET M.Th. Romain. 72 pages avec photos, carte et tableaux, reliure anneaux. Prix : 13 €.

Etude des véroniques (Veronica) de Belgique et des régions voisines. Clés de détermination par les caractères floraux et végétatifs, données morphologiques, stationnelles et phytosociologiques.

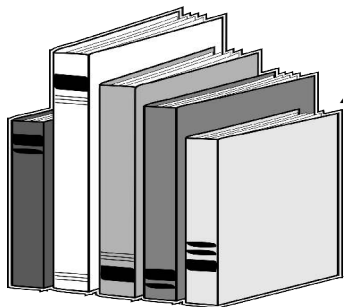
J. LEURQUIN. 69 pages. Prix : 6 €.

A réserver avant fin novembre auprès des intéressés : 084/36 77 29 ou
leurquin.romain@skynet.be

Nous devons aller à Namur pour les photocopies, alors merci de respecter le délai.
Les travaux vous seront remis ou envoyés avec la note de frais.

INFORMATIONS AUX MEMBRES

Le vendredi 19 septembre a eu lieu l'inauguration de la Bibliothèque des Natu's, à Chanly (Wellin)



Depuis 40 ans, les Naturalistes de la haute-Lesse entretiennent une relation privilégiée avec la commune de Wellin et, principalement, avec la localité de Chanly. C'est l'occasion de rappeler les noms des principaux membres fondateurs de l'association résidant ou ayant résidé dans ce petit village de Chanly : JEAN WEYS, MAURICE EVRARD, PIERRE LIMBOURG.

C'est donc une bonne nouvelle que l'association trouve là un local destiné à recevoir sa documentation et suffisamment spacieux et confortable pour accueillir certaines réunions d'étude et administratives de l'asbl. Voilà qui est fait grâce à l'obligeance de l'administration communale de Wellin et surtout, grâce à l'attention accordée par Madame ANNE BUGHIN, Échevine de la Culture, aux travaux de notre société naturaliste.

La petite séance inaugurale de ce vendredi 19 septembre a rassemblé une quarantaine de membres. Elle fut l'occasion de présenter les locaux rafraîchis par le personnel communal, de remercier de vive voix Madame ANNE BUGHIN et tous ceux qui ont participé à l'aménagement de la bibliothèque.

Les membres trouveront ci-dessous les modalités d'accès au local proposées par MARIE-THÉRÈSE ROMAIN qui, avec JEAN LEURQUIN, a trié, classé, sélectionné, organisé... la présentation des ouvrages et revues naturalistes mis à disposition de tous.

Projet pour la bibliothèque

MARIE-THÉRÈSE ROMAIN

Nous avons maintenant un local où notre bibliothèque est désormais accessible à tous les membres.

Dans un premier temps, les personnes qui le désirent peuvent y avoir accès sur rendez-vous en téléphonant à M.TH. ROMAIN (084/36 77 29) pour prendre arrangement. Cela n'empêche en rien la poursuite du service d'envoi de documentation ou de copies d'articles tel qu'il est pratiqué actuellement.



Si le nombre de demandes est régulier et suffisant, on envisagera dans un second temps une ouverture à jour et heure fixes.

Remarque:

Des étudiants « guide-nature » ou autres pourraient avoir accès au local pour y chercher de la documentation. Mais étant donné qu'ils bénéficient là d'un service gratuit, on devrait le leur faire remarquer gentiment et les inciter à se faire membres. Il ne faut pas oublier que notre bibliothèque est avant tout celle de la société et qu'elle ne peut devenir une bibliothèque publique ouverte à toute la population !

Hérissons : l'hiver est la première cause de mortalité !

Communiqué de presse de l'asbl Protection des oiseaux

22 octobre 2008

Si le trafic routier tue annuellement quelque 230.000 Hérissons sur les routes belges, le premier hiver reste cependant la première cause de mortalité pour ce petit mammifère bien sympathique !

Pour survivre aux mois d'hiver durant lesquels la nourriture est rare, voire inexistante, et contrairement aux rongeurs hibernant qui stockent des provisions dans des caches pour les périodes de réveil, le Hérisson approvisionne sa nourriture sous forme interne de graisse. Il est donc vital qu'il puisse s'engraisser suffisamment durant l'automne.

Contrairement à ce que l'on pense, le Hérisson ne commence pas à hiberner brusquement. L'arrivée des nuits fraîches et la diminution progressive des proies conduisent à une activité de moins en moins soutenue. Suivant les conditions et les individus, le début de la période d'hibernation peut aussi varier fortement. Un automne clément peut étendre la durée des activités normales jusqu'en novembre, voire en décembre. Ordinairement, les premiers hibernants se calfeutrent dès le début octobre.

L'hibernation n'est cependant pas une période d'inactivité. Même durant les mois les plus froids (janvier-février), certains individus peuvent se « réveiller » et redevenir actifs pour de courtes périodes. Un certain nombre d'entre eux se mettent même à construire un nouveau gîte pour y reprendre leur phase d'hibernation. En réalité, peu de choses sont connues sur le comportement hivernal du Hérisson et la succession de courts réveils est

peut-être la règle générale. Le Hérisson hiberne isolé, quoique, souvent, plusieurs individus peuvent avoir leurs gîtes relativement proches les uns des autres, dans un site particulièrement propice.

Il est possible de procurer au Hérisson des abris qui pourraient lui convenir pour édifier son nid ou son gîte hivernal, sachant pertinemment qu'il est exclu d'aller vérifier s'il y a occupation ! Toute sophistication est inutile ; un tas de bois accompagné d'une provision de feuilles mortes sèches, le tout couvert d'une tôle et abrité, par exemple, au pied d'un conifère touffu, suffit. Une vieille porte en bois, appuyée contre un muret bien orienté ou le mur d'une construction de jardin, l'espace vide comblé de feuilles mortes, remplit également les conditions requises. Il est évidemment préférable d'installer l'abri au fond du jardin, dans une parcelle « sauvage ».

La découverte d'un Hérisson après la fin du mois d'octobre, même s'il paraît en bonne santé, doit être prise très au sérieux. En effet, il apparaît qu'un **minimum de 500 grammes** est indispensable pour qu'un individu possède une réserve de graisse suffisante à sa survie lors de l'hibernation. Il est donc utile d'emporter les Hérissons « trop maigres » et de les confier au plus vite au Centre de Revalidation (CROH) le plus proche. Si vous faites une telle découverte, contactez au plus vite le secrétariat général de la **Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux** au **02/521.28.50**. La survie du petit animal dépend peut-être de votre réaction !



Découvrez plus d'informations sur les Hérissons en visitant le website

www.protectiondesoiseaux.be

Rue

de Veeweyde 43-45 ☐ 1070 Bruxelles ☐ Tél. 02/521.28.50 ☐ Fax 02/527.09.89

E-mail: protection.oiseaux@birdprotection.be

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L. N°412936225, Société fondée en 1968
Siège social: Chanly

www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

[Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]



L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de la Coalition Nature. Elle est reconnue comme organisation Régionale d'Education permanente par la Communauté française de Belgique et est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



Ministère
de la Communauté
française

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte 000-0982523-10 des « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl » à 6921 Chanly, en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familliale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Composition du comité

Pierre CHANTEUX Trésorier	Rue du Seigneur, 7 6856 Fays-les-Veneurs 061/53 51 41
Jean-Claude LEBRUN Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
Pierre LIMBOURG Vice-Président	Rue Paul Dubois, 222 6920 Wellin 084/38 85 13
Bruno MARÉE Président	Rue des Collires, 27 5580 Han-sur-Lesse 084/37 77 77 brumaree@skynet.be
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Administrateur	Rue des Marmozets, 1 5560 Ciergnon 084/37 80 97 ou 0476/21 49 29 m.paquay@swing.be
Daniel TYTECA Administrateur	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal:
poste de Rochefort.
Agrément poste n°
P701235

Date de dépôt:
le 2 novembre 2008
Ce périodique est publié
avec l'aide du Ministère
de la Région wallonne,
Division Nature et Forêts.

Les articles contenus
dans cette revue
n'engagent que la
responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à
la protection sur les
droits d'auteurs et ne
peuvent être reproduits
qu'avec l'autorisation de
ces derniers.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com